

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760*
+ Imprimante HP 1515

145.000 FCF

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft-Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE

65^{ème} année

lasemaineafricaine.net

N° 3759 du Vendredi 19 Janvier 2018 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 668 24 72 - 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Eglise catholique au Gabon

Mgr Jean Patrick Iba-Ba a pris possession du diocèse de Franceville



Mgr Jean Patrick Iba-Ba. (P.9)

AMIS LECTEURS,

Nous vous invitons vivement à ne pas manquer notre rubrique hebdomadaire «Un Dimanche en paroisse». Mardi 23 Janvier 2018 Saint Kisito de Nkoukou (Diocèse de Pointe-Noire)

La Rédaction.

Direction Générale du Contrôle des Marchés publics (DGCMP)

Les passations des marchés se font selon les règles de l'art



Jean Didier Elongo.

(P.2)

Crise dans le Pool

Le comité ad hoc passe aux choses concrètes



Mettre fin aux souffrances des déplacés, espoir de toute une nation.

(P.3)

Assemblée nationale

L'opposition en ordre de bataille, mais en rangs dispersés pour le moment

(P.3)

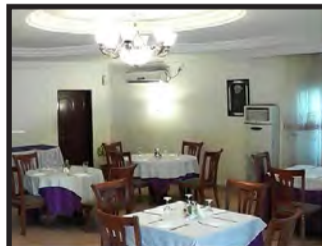
Bureau congolais du droit d'auteur (BCDA)

Les musiciens récusent la tutelle de l'Etat

(P.12)

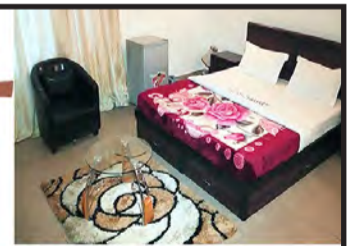
Editorial

Le temps de la réflexion



HILARY HOTEL

Séjournes à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre



UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO
05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

Direction Générale du Contrôle des Marchés publics (DGCMP)

Les procédures de passation des marchés se font selon les règles de l'art

Le Directeur général du contrôle des marchés publics, Jean Didier Elongo, a animé, mercredi 17 janvier à Brazzaville, une conférence de presse au cours de laquelle il a fait le point sur le fonctionnement de la structure dont il a la charge.



Jean Didier Elongo.

Devant un parterre de professionnels de la presse nationale et internationale, le responsable de cette administration publique a fait savoir que malgré les ragots des réseaux sociaux et de certains journaux de la place sur sa personne et son institution, «les procédures de passation des Marchés publics se font selon les règles de l'art». En substance, Jean Didier Elongo a rappelé la sonnette d'alarme que tirait le président de la République en 2000, à propos de la procédure de passation des marchés de l'Etat qui stipule : «Il m'a été amené de constater que les marchés publics en République du Congo sont passés au mépris des règles et procédures...». C'est donc dans le souci d'améliorer la dépense publique que le chef de l'Etat a, entre autres, impulsé le 20 mai 2009, la mise en place d'un nouveau code de passation des marchés répondant aux

standards internationaux avec l'Appel d'offres qui est devenu la règle et le gré à gré l'exception bien encadrée par l'article 71 du code de passation des marchés publics. Ainsi, pour le DGCMP, la maîtrise d'ouvrage qui était concentrée a été éclatée. En pédagogie, celui-ci, a expliqué qu'il y a désormais au Congo :

- les organes de passation des marchés dans lesquels on trouve tous les maîtres d'ouvrages : les ministères sectoriels, les conseils départementaux, les établissements publics, les mairies, bref, partout où l'Etat a un investissement majoritaire ;
- la gestion de l'urgence : le code des marchés publics qui prévoit la délivrance des autorisations spéciales (Article 71 et suivant) pour y faire face. L'approvisionnement en antirétroviraux, l'aménagement d'érosions... par exemple.

Quelles sont les procédures? Selon Jean Didier Elongo : au début de chaque année, les maîtres d'ouvrages envoient

les plans annuels de passation des Marchés publics (PPAPMP) à la DGCMP, pour validation. Une fois le plan validé, il est renvoyé chez le Maître d'ouvrage qui, à son tour, l'envoie à l'ARMP pour publication. Après validation, le maître d'ouvrage ou le maître d'ouvrage délégué est libre de mettre en mouvement son marché, en sollicitant des avis de non-objection en ce qui concerne des appels d'offres qui peuvent être ouverts, restreints, nationaux ou internationaux. Après quoi, le maître d'ouvrage confectionne le marché qu'il a fait signer par l'opérateur économique retenu par ses soins à travers

le marché et le transmet à la DGCMP pour vérifier la conformité ponctuée par un visa. Au Congo, il y a deux autorités approbatrices : le président de la République et le ministre des Finances. Ils sont libres d'approuver ou non les marchés soumis. Le marché inférieur ou égal à 2 milliards revient au ministre des Finances; et à partir de 2 milliards et plus au président de la République. La DGCMP, après le visa, envoie le projet auprès de l'autorité approbatrice. Sachant que si le marché n'est pas approuvé, il reste un pro-

«Le marché appartient au maître d'ouvrage. Même lorsqu'il y a la maîtrise d'ouvrage déléguée, le marché est toujours la propriété du maître d'ouvrage (...) La DGCMP ne s'arrête qu'au contrôle a priori de passation des marchés publics (...) Le suivi de modalités d'exécution. En outre, elle a le pouvoir de dénonciation (...) La DGCMP ne touche aucun franc...», a déclaré Jean Didier Elongo. Une façon, pour lui, de lordre le cou aux rumeurs qui affolent les réseaux sociaux et certains médias de Brazzaville,



Des journalistes.

la commission d'évaluation ou à l'issue d'une demande d'autorisation spéciale par l'opérateur choisi par le maître d'ouvrage. Il signe ensuite le

jet. Dès lors qu'il est approuvé, il devient la propriété de l'opérateur économique qui l'injecte dans le circuit de la dépense et se fait payer au Trésor public.

rapportant que ce commis de l'Etat aurait pris part au détournement de 135 milliards de F.CFA.

PELLEGRINI CATERING CONGO

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 258.000.000 F. CFA
Siège Social: Rue de NGAMBA (Zone Industrielle Boscongo)
B.P.: 1432, POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG/PNR08B138

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Du 22 Décembre 2017

L'an deux mille dix-sept, et le 22 décembre, à 11 heures, L'Associé unique de la Société à Responsabilité Limitée Pellegrini Catering Congo, représentée par Monsieur MELAZZINI Gabriele Andrea Mario, a tenu une Assemblée Générale Ordinaire, aux fins de nomination du commissaire aux comptes.

Première décision: Nomination du Commissaire aux Comptes L'Associé Unique constate la rétraction pour conformité du Commissaire aux Comptes, le Cabinet Roger Maysounabe et décide, après consultation, de nommer PricewaterhouseCoopers (PWC), qui l'accepte, Commissaire aux Comptes pour une durée de trois (03) ans, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Deuxième décision: Pouvoirs

L'Associé Unique non gérant délègue tout pouvoir au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toute formalité légale ou autre.

De tout ce que dessus, l'Associé non gérant a dressé le procès-verbal qu'il a signé.

Pour l'Associé Unique,

MELAZZINI Gabrielle.



SALARIES

Début des cours de la promotion 2018 -2019 en cours du soir à la fin du mois de janvier 2018 en:

- 3ème Année Bachelor;
 - Masters (MBA, MRH, MCG, MQHSE, MMO, MCLS, ...).
- Diplômes Français

NB: Dernières inscriptions avant la clôture définitive.

Tel: 06 638 85 87; 04 43 148 27 E-mails: escicinfo2013@gmail.com / escicinfo2013@escic-cg.com; Site: www.escic-cg.com

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tel: (242) 06.668.24.72/01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA

(Responsable page internationale)

Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO

(Responsable pages nationales)

Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:

Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville:

Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:

Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Crise dans le Pool

Gouvernement et représentants de Ntumi passent aux choses concrètes

Les discussions sur l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités dans le Pool ont débuté à Brazzaville, le 17 janvier 2018. Supervisées par le ministre Raymond Zéphyrin Mboulou, ces discussions mettent aux prises le Gouvernement et les représentants du Pasteur Ntumi, mandatés dans le cadre la commission ad hoc mixte paritaire sur l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités dans le Pool du 23 décembre 2017 à Kinkala. Ils visent l'examen par les deux parties des points non-inscrits ou évoqués dans l'accord.

Ils sont vingt-quatre membres à faire partie de cette commission ad hoc mixte paritaire (inscrite au point 2 de l'accord de cessez-le-feu) : 12 représentants du Gouvernement et 12 autres du Pasteur Ntumi.

Parmi les points à examiner il y a, entre autres, le mandat d'arrêt émis contre le Pasteur Ntumi par le procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, les modalités d'exécution de l'opération de démobilisation, désarmement et réinsertion des ex-combattants ninjas-nsiloulous, la reconstruction des villages entiers détruits par les affres de la guerre, le retour de la population dans les villages respectifs. Tout comme les exigences formulées par le Pasteur Ntumi dans une vidéo

audio diffusée après la signature de l'accord.

Ouvrant les travaux de cette commission, le ministre Raymond Zéphyrin Mboulou a mis en garde les différents protagonistes. Pour lui, le peuple congolais ne leur pardonnera jamais s'ils ne parvenaient pas à créer les conditions pour le rétablissement définitif de la paix dans le Pool. «Le Congo est notre pays et nous devons le servir. Ce service est une exigence qui commande loyauté, abnégation et volonté sans cesse renouvelée de conduire notre patrie vers les expressions achevées des valeurs positives, notamment la liberté, le développement, la paix, la dignité et la fierté. Voilà le devoir qui est le nôtre et qui résonne au tréfonds de nous-mêmes comme un impératif», a-t-il dit.



Les membres du comité ad hoc.

Echouer dans cette mission, a-t-il estimé, reviendrait à mettre en péril la vie des Congolais. «Nous n'avons pas le droit, pendant que les autres pays évoluent en terme de développement et de modernisation, de faire reculer et ensevelir le nôtre dans un conflit dont finalement la principale victime est la population du Pool; parce qu'elle ne mérite pas ce qu'elle subit voilà déjà une année», a expliqué le ministre Raymond Zéphyrin Mboulou. «Il y a un temps pour faire la guerre. Le temps de la paix est arrivé. Travaillons donc dans ce sens; les yeux rivés vers cette valeur divine», a-t-il conclu.

L'ambassade des États-Unis se félicite des efforts de paix

en cours dans le département du Pool. «L'accord du 23 décembre et la mise en place du comité ad hoc pour mettre en oeuvre l'accord sont des réalisations importantes. Nous félicitons le Gouvernement de la République du Congo et le Pasteur Ntumi pour ces mesures, et demandons aux deux parties de faire preuve de persévérance et de diligence dans la mise en oeuvre des dispositions de l'accord, afin d'assurer une résolution pacifique et durable du conflit dans le Pool», souligne le communiqué parvenu à notre rédaction.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

Groupe parlementaire UPADS

L'opposition en ordre de bataille mais en rangs dispersés pour le moment

Conformément à une disposition de la Constitution adoptée en 2015, Pascal Tsaty Mabiala, 68 ans, premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), formation d'opposition ayant obtenu le plus grand nombre d'élus aux dernières législatives, a été désigné chef de file de l'opposition. Pour cela, il a quitté son poste de président du groupe parlementaire UPADS qu'il occupait à l'Assemblée nationale, pour se consacrer à sa nouvelle fonction. Il a été remplacé par Honoré Sayi, député de la première circonscription de Dolisie, porte-parole de l'UPADS.

Député de Loudima, département de la Bouenza, Pascal Tsaty-Mabiala, premier secrétaire de l'UPADS, devient le tout premier chef de file de l'opposition au Congo. «Ma tâche n'est pas facile parce qu'il va s'agir de rassembler. Il nous faut tirer les leçons de l'élection présidentielle de 2016. Tirer les leçons, c'est construire un projet. Au Congo, l'opposition

n'a jamais eu de projet. Chacun de nous a eu son projet. Maintenant, il faut construire un projet fédérateur», a-t-il déclaré sur les ondes d'une radio internationale. Pascal Tsaty-Mabiala a aussitôt quitté la présidence du groupe parlementaire UPADS, pour céder la place à Honoré Sayi. Il aura la lourde tâche de fédérer toute l'opposition



Pascal Tsaty-Mabiala et Guy Brice Parfait Kolélas.

parlementaire autour de ce groupe parlementaire, l'unique de l'opposition à l'Assemblée nationale.

Si du côté de la convention des partis républicains (COPAR) de Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint-Eudes, les

choses semblent plus faciles, elles le sont beaucoup moins avec l'Union des démocrates humanistes (UDH-YUKI) de Guy Brice Parfait Kolélas. Le rapprochement entre l'UPADS et l'UDH-YUKI contribuerait à la bonne marche démocratique

Editorial

Le temps de la réflexion

On ne peut que se réjouir du début des discussions de la Commission ad hoc sur l'accord de Kinkala. Représentants du Gouvernement et délégués rebelles sont désormais autour d'une table pour le retour de la paix au Pool. Les déclarations des uns et des autres ne manquent pas de rassurer; la satisfaction des chancelleries étrangères est aussi gage que nous sommes regardés. Même le Parlement a voté les budgets concernant les différents aspects de la mise en oeuvre de l'accord. S'il n'avait fallu que de cela pour que la paix revienne au sud du Congo, nous avons tout réuni pour éviter un nouveau déferlement des violences incroyables que nous avons subies. Mais il restera toujours le reste.

C'est-à-dire ce qui revient à nous tous et qui confortera la paix, qui n'est pas seulement, répétons-le avec les papes, absence de guerre. Il nous faut nous disposer à accepter que la longue parenthèse qui a paralysé le Pool et le Pays soit rangée au rang des incompréhensions sanglantes dont notre pays est malheureusement émaillé. Allons vers la paix, ensuite on verra, semble dire l'homme de la rue pour qui l'accord du 23 décembre vaut mieux que toutes les arguties.

Engageons-nous vers la paix, donc, mais ne nous départissons pas de la faculté de raisonner. Ce sera une garantie suffisante pour que nous ne recommandions pas. Pour que nous n'acclamions pas même le constat de notre mort. Car la crise du Pool s'est insinuée et s'est installée parce que nous avons manqué le courage de nous y opposer, de raisonner, de ne pas faire jouer pour ou contre nos atavismes dangereux. Tout le monde aujourd'hui semble victime et semble innocent, acteur de paix. C'est bien. Mais il ne nous faudra pas reculer devant la recherche des causes réelles et donc les solutions durables à cette sanglante aventure de l'absurde.

Albert S. MIANZOUKOUTA



Honoré Sayi.

au Parlement. Avec huit députés chacun, ces deux partis souhaitent former un groupe parlementaire de l'opposition qui soit plus dynamique et capable d'apporter un plus à

l'Assemblée nationale. Mais les actes semblent ne pas suivre les paroles d'apaisement. Du côté de la COPAR, son porte-parole Bonaventure Boudzika a lâché du lest. «Nous sommes obligés de nous ranger dans le groupe parlementaire UPADS. Je crois que dans les jours à venir, nous allons l'appeler groupe parlementaire UPADS et apparentés», a-t-il indiqué. Si les choses pouvaient se concrétiser, le groupe parlementaire UPADS et apparentés pourrait compter 19 députés contre 132 pour le groupe parlementaire PCT et apparentés que dirige Jean Jaurès Ondélé, député d'Ongoni, dans le département des Plateaux.

C. A. Y-Ng

Assemblée nationale

Isidore Mvouba entend sévir contre les absentéistes

La cérémonie de vœux de nouvel an, jeudi 11 janvier 2018, dans la salle des banquets du palais des congrès à Brazzaville, a été l'occasion pour le président de l'Assemblée nationale Isidore Mvouba, d'exprimer sa volonté de couper les émoluments des députés qui s'absentent aux sessions et travaux en commission. Il a, dans son message de vœux aux députés, mis en exergue la vertu de la responsabilité. «Il n'est pas accepté les absences répétées de certains députés, toujours les mêmes qui, pourtant prompts à venir toucher les indemnités des sessions et descentes, ainsi que d'autres avantages liés à nos fonctions».

Dans son allocution, Isidore Mvouba a rappelé aux députés sa volonté de placer sa mandature sous le signe de l'action, ainsi que sa vision de l'Assemblée du 21ème siècle qui, selon lui, est d'abord et avant tout une «Assemblée de proximité tournée pour l'essentiel

vers la satisfaction des attentes des électeurs, dont nous devons être à l'écoute de manière permanente», a-t-il dit.

Conscient du fait que pour se faire élire, le député doit passer le clair de son temps dans sa circonscription, Isidore Mvouba pense que celui



Isidore Mvouba.

qui s'éloigne de sa circonscription se coupe de sa base et réduit ses chances d'être réélu. «Plus qu'avant, nous devons être domicile et passer l'essentiel de notre temps dans nos circonscriptions respectives», a-t-il expliqué.

Le président de l'Assemblée nationale qui entend rompre avec les pratiques du passé, a rappelé au premier secrétaire, aux présidents des commissions permanentes et des groupes parlementaires, sa volonté de couper les émoluments aux députés absentéistes. Pour lui, seuls les députés qui travaillent, ont droit aux émoluments. «Il n'est pas accepté les absences répétées aux sessions

et travaux dans les commissions de certains députés, toujours les mêmes, qui sont pourtant prompts à venir toucher les indemnités de sessions et de descentes parlementaires, ainsi que d'autres avantages liés à nos fonctions», a-t-il prévenu.

En évoquant cet aspect, Isidore Mvouba a touché du doigt la réalité d'une pratique ancienne. Il y a des députés qui, depuis leur élection, n'ont jamais siégé aux sessions et travaux en commission. D'autres, par contre, viennent de façon sporadique aux plénières et s'absentent dans les travaux en commissions. Ils sont près de cinq et toujours les mêmes qui ne viennent pas siéger à la chambre basse. A vrai dire, ces pratiques étaient déjà très courantes pendant la 13ème législature de l'Assemblée nationale. Parlant des malversations financières,

il a invité les députés à ne pas fermer les yeux sur les actions inciviques, voire des actes de mégestion qui sont susceptibles d'être commis au niveau de l'exécutif. «Des situations de détournements graves des deniers publics nous ont été signalées. Elles feront l'objet sous peu d'enquêtes parlementaires, comme l'a fortement exigé le président de la République», a affirmé Isidore Mvouba. Enfin, le président de l'Assemblée nationale a également marqué sa satisfaction quant à la nomination de Pascal Tsaty-Mabiala (UPADS) comme chef de file de l'opposition politique. «Homme de modération, je sais que le député expérimenté Pascal Tsaty-Mabiala, saura faire preuve de responsabilité», a déclaré Isidore Mvouba.

KAUD

Forces armées congolaises (FAC)

Le général Okoi exhorte les militaires à la cohésion et à la discipline

Le Stade D'Ornano, à Brazzaville, a servi de cadre à la cérémonie de port d'insignes de grades à environ une centaine d'officiers et sous-officiers de l'armée de terre, de l'armée de l'air et de la marine nationale de la Garnison de Brazzaville, Zone militaire de défense n° 9, promus au premier trimestre de l'année en cours. C'était le samedi 13 janvier 2018 sous le patronage du général de division Guy-Blanchard Okoi, chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises (FAC).

avec peu. Pour le deuxième axe, il nous faut toujours et toujours porter la protection des populations au pinacle, et il faut que les droits fondamentaux des citoyens soient respectés à commencer par nous-mêmes. Troisième axe, le respect des engagements nationaux et internationaux. Sur le plan national, l'Accord du 23 décembre 2017 à Kinkala. Pour nous, cela veut dire, ramassage des armes, retour protégé des populations et réorganisation de la Force publique. C'est en cela

Dans son mot de circonstance, le général Okoi a, au nom du Haut-commandement militaire félicité les nouveaux promus. Il leur a demandé de redoubler d'ardeur pour bénéficier encore plus de toutes les expériences de formation. «Les camarades qui n'ont pas pu être promus doivent redoubler aussi d'efforts pour que prochainement ils soient sur nos tablettes», a-t-il affirmé.

Par ailleurs, il a rappelé aux officiers, sous-officiers et aux hommes de rang, les orientations du président de la République, chef suprême des armées, du 31 décembre 2017. «Au départ, il nous a dit honneur et gloire à tous ceux des nôtres qui sont morts sur le champ d'honneur ainsi qu'à leurs familles. Reconnaissance pour les blessés, solidarité. Il nous a également demandé d'être aux côtés du Gouvernement en ces temps difficiles pour faire respecter les objectifs de 2018. Il nous a, aussi, et surtout félicités parce que dans des conditions difficiles, nous avons fait l'essentiel de nos missions», a-t-il révélé.

Pour 2018, a indiqué le général Okoi, il nous a été demandé de travailler sur trois axes: premier axe, renforcement des capacités à tous les niveaux, de la discipline, de l'organisation; deuxième axe, maintien privilégié de la relation



Le général Okoi faisant porter les galons au colonel Landry R. Damien Kinzonzi.

armée-nation; troisième axe, le respect des engagements tant nationaux qu'internationaux. Pour le premier axe, a-t-il souligné, «il me semble nécessaire de rappeler aux uns et aux autres que cet objectif ne peut être atteint que s'il y a d'abord un renforcement des capacités spirituelles, intellectuelles, éthiques, physiques, mais aussi de la compétence. Capacité à s'entraîner en tout temps, capacité aussi à mieux gérer les hommes et les matériels mis à disposition. Un peu comme disait l'immortel Marien Nguabi, qu'on fasse beaucoup

que nous devons nous employer», a-t-il précisé. Cependant, le général Okoi a reconnu que pour atteindre ces objectifs, il faut encore et encore s'appuyer sur la cohésion à tous les niveaux. Une parade militaire a clos la cérémonie avec pour commandant de troupe, le colonel Célestin Ngangoye, commandant du quatrième bataillon des chars légers de la 40^e brigade d'infanterie.

Alain-Patrick MASSAMBA

Humanitaire

Plus de 2000 déplacés du Pool aidés par le PAM à Dolisie

La crise que vit le département du Pool a occasionné d'importants flux migratoires dans le département du Niari à en juger par le nombre de personnes déplacées qui ont bénéficié l'assistance du Programme alimentaire mondial (PAM). Dolisie, le chef-lieu du département compte déjà plus de 2000 personnes déplacées, réparties dans 359 ménages. Depuis samedi 13 janvier 2018, ces différentes familles déplacées du Pool reçoivent de l'aide alimentaire du PAM à travers un nouveau mode de distribution appelé «distribution in KI».

Il consiste à distribuer des cartes SIM de la société de téléphonie Airtel créditées chacune d'une somme de 10800 francs Cfa correspondant au coût des vivres que chaque personne recensée devra recevoir en échange dans une des 3 boutiques qui ont été choisies à cet effet. L'opération de distribution des SIM a été lancée jeudi 11 janvier, conjointement par la Direction départementale de l'action humanitaire du Niari et les représentants de la Société Airtel à Dolisie, soit 2 jours avant l'enlèvement des vivres par les déplacés. Tous les jours ouvrés, les intéressés s'adressent à la Direction départementale de l'action humanitaire du Niari pour le retrait de leurs SIM déjà créditées du montant indiqué supra. Toutes les opérations d'enlèvement des vivres par les personnes déplacées se font en présence des représentants de Airtel Money, de CARITAS ainsi que des agents de la Direction de l'action humanitaire qui sont présents dans toutes les 3 boutiques, a confié un cadre

de la Direction départementale de l'action humanitaire.

D'autres ressortissants du département du Pool, pour des raisons diverses, hésiteraient encore à se faire recenser. Mais avec le lancement de la récente campagne de distribution des vivres, indique le Directeur départemental de l'action hu-



Joseph Ibara Dion (DD action humanitaire Niari).



Une vue des déplacés lors de la remise des SIM.

manitaire du Niari, Joseph Ibara Dion, de nombreuses femmes viennent volontairement se faire identifier, s'exprimant même en lari, preuve de leur qualité de déplacés. Par ailleurs, des descentes à domicile permettent aux agents humanitaires, avec

l'aide de certaines personnes ressources ressortissants du département du Pool, pour des informations fiables concernant les éventuels déplacés.

Eric MAHOUNGOU-NZINGOU

Pointe-Noire

Installation de la société Adent Dental Solutions et colloque sur l'utilisation du laser dentaire

La société Adent Dental Solutions s'implante au Congo, au grand plaisir des médecins dentistes stomatologues congolais. Un colloque de présentation des opportunités offertes par cette célèbre entreprise a eu lieu le 13 janvier 2018 à la Chambre consulaire de Pointe-Noire, avec l'appui de la banque Société Générale du Congo. A cette occasion, le Docteur Jean-Christophe Seub, patron de cette société, a animé une formation des médecins congolais à l'utilisation du laser dentaire.

Adent Dental Solutions est une société spécialisée dans la distribution des produits de traitement des infections bucco-dentaires et du matériel pour les cabinets dentaires, ainsi que pour les autres structures médicales et chirurgicales. Son installation à Pointe-Noire a chaleureusement été accueillie par la quarantaine de médecins dentistes qui ont participé au colloque de présentation de cette entreprise.

Venus de Brazzaville, Pointe-Noire et aussi de Kinshasa, en République Démocratique du Congo, ces praticiens connaissent déjà en réalité Adent Dental Solutions du fait de la qualité de ses produits et matériels. L'occasion du colloque de Pointe-Noire était un moment propice pour rencontrer le Docteur Jean-Christophe Seub, le

Directeur associé d'Adent Dental Solutions, et discuter avec lui des différentes possibilités d'acquisition des produits de traitement des infections bucco-dentaires. Deux temps forts ont donc marqué ce colloque. D'une part, la présentation de la société Adent Dental Solutions et ses différents produits, notamment les consommables en cabinet dentaire et le matériel de chirurgie dentaire. Et d'autre part, la séance de formation des médecins den-



Dr Jean-Christophe Seub.

tistes à l'utilisation des rayons laser dans le traitement des infections bucco-dentaires. L'approvisionnement en produits et matériels a particulièrement attiré l'attention des participants. «Nous avons des difficultés d'approvisionnement en produits consommables et en matériels de

qualité. Avec Adent Dental Solutions, nous espérons avoir un contrat sincère, avec l'assurance d'obtenir du matériel performant et sûr, en lieu et place d'un approvisionnement sur le marché informel, avec une qualité douteuse de produits», a dit le Docteur Eudes Saturnin Itoua, le Président de l'Association des dentistes du Congo.

des financements totalement adaptés aux besoins et aux exigences des professionnels de santé libéraux. «Quel que soit votre choix, Société Générale Congo finance tous vos types de matériels: dentaire, radiologie, médical, informatique, mobilier pour cabinet médical, etc. L'ensemble des besoins en équipements des professionnels de santé est couvert par notre



Séances pratique de formation à l'utilisation du laser dentaire.

La discussion s'est focalisée sur les modalités d'acquisition de ce matériel assez onéreux. C'est ici qu'est intervenu le représentant de la Banque Société Générale du Congo, M. Philippe Bouiti, responsable clientèle entreprise de cette banque, qui a rassuré l'auditoire de ce que la Société Générale propose

gamme de financement», a déclaré l'agent de banque. La séance de formation à l'utilisation du laser dentaire a clôturé ce colloque. De façon concrète et à l'aide de projection diapositives, le Docteur Jean-Christophe Seub a montré à ses confrères les avantages de l'utilisation du laser par rapport à l'utilisa-



Les médecins dentistes participants au colloque.

tion du bistouri classique et du bistouri électrique. A tour de rôle, et de façon pratique sur un maxillaire de mouton, les médecins dentistes participants se sont exercés au maniement d'un appareil à rayon laser. «Nous avons pour objectif d'apporter cette formation de façon continue auprès de nos confrères et collègues, c'est-à-dire de façon régulière, afin que leur exercice quotidien soit facilité», a dit le Docteur Seub. Et le Directeur de Adent Dental Solutions de poursuivre: «J'ai remarqué une compétence chez ces confrères. Ils savent bien exercer leur métier, mais ils ont des difficultés à se procurer à la fois des consommables et du matériel. Mon souhait est de pouvoir continuer à avoir ici cette relation privilégiée avec les confrères, les organisations professionnelles, le secteur de l'enseignement dans le médical et tous les autres interlocuteurs à qui nous pouvons apporter notre expertise et notre capacité, dans la mesure de nos moyens, pour les aider dans l'exercice de tous les jours».

C'est en discutant avec ses confrères congolais que le Docteur Seub s'est rendu compte qu'il y a un réel besoin. Adent Dental Solutions se propose donc d'assumer ce besoin et de l'assurer.

Le CHAN, un sujet qui vient alimenter les débats

Ces derniers jours encore, les débats de nombreux Congolais ne tournaient qu'autour de la politique, notamment de la signature des accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre le Gouvernement et les représentants du pasteur Ntumi devant mettre un terme à la crise armée du Pool. Il y a eu aussi l'arrestation du général Dabira et le limogeage du général Ngatsé Nianga Mbouala du Commandement de la Garde républicaine (GR). Dans les administrations, les bus de transport public, les débits de boisson, on ne parlait que de ça. Mais depuis l'ouverture du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) au Maroc et, surtout, après la victoire des Diables-Rouges qui y prennent part, aux dépens du Cameroun mardi 16 janvier à Agadir, beaucoup de Congolais ont trouvé un autre sujet à débattre: le football qui est très distrayant et n'implique pas trop les humeurs des uns et des autres. Il a même éclipsé le début à Brazzaville des négociations dans le cadre de la Commission ad hoc paritaire recommandée par les accords de Kinkala. Et déjà, l'affiche déterminante Congo-Burkina Faso du samedi 21 janvier alimente les discussions avec l'espoir de voir les Diables-Rouges accéder aux quarts de finale en cas d'un deuxième succès.

Le grand reproche d'Alain Mabankou à la Francophonie institutionnelle

L'auteur de "Verre cassé" a été sollicité dernièrement par le président de la République française, Emmanuel Macron, pour qu'il apporte sa contribution aux «travaux de réflexion» engagés par lui autour de la langue française et de la Francophonie. Alain Mabankou lui a répondu il y a quelques jours en signifiant qu'il ne participera pas à ce projet. Il a justifié sa décision en rappelant le grand reproche adressé à la Francophonie institutionnelle qui, selon lui «n'a jamais pointé du doigt en Afrique les régimes autocratiques, les élections truquées, le manque de liberté d'expression. Tout cela orchestré par des monarques qui s'expriment et assujettissent leurs populations en français.» «Ces despotes s'accrochent au pouvoir en bidouillant les constitutions (rédigées en français) sans pour autant susciter l'indignation de tous les Gouvernements qui ont précédé votre arrivée à la tête de l'Etat», conclut Alain Mabankou.

Le pont sur le Kouilou menacé d'effondrement!

C'est l'un des ponts les plus longs construits à la faveur du premier Plan quinquennal, sous le régime Sassou I, sur le fleuve Kouilou. Maintenant il est menacé d'effondrement. Et pour cause, il est parsemé de gros trous provoqués par le passage régulier de camions-grumiers qui ne respecteraient pas le tonnage autorisé. Si l'on ne se dépêche de les colmater et réfectionner convenablement ce pont, le trafic sera inévitablement interrompu sur cet axe vital, ce qui enclavera une grande partie du département du Kouilou, notamment le district de Londéla-Kayes. Il paraît que le Préfet du Kouilou menace déjà les transporteurs du bois afin qu'ils respectent le tonnage pour éviter la dégradation rapide de ce pont.

Un gang de détresseurs à Kibina

Les habitants du quartier Kibina, à Madibou (Sud de Brazzaville) ont vécu lundi dernier des moments de choc. Des femmes qui se rendaient à l'aube pour aller acheter du mfoumbou au marché Bouemba de Ouenzé (nord de Brazzaville) ont été cernées par un gang qui les détresse de tous leurs avoirs. C'est en pleurs qu'elles se sont rendues au commissariat de police pour conter leur mésaventure. Du jamais vu dans la zone!

La future université de Kintélé menacée aussi par l'érosion

Décidément, l'érosion est en train de faire beaucoup de malheureux dans la ville de Brazzaville et sa banlieue. L'université Denis Sassou Nguesso en construction à Kintélé, en banlieue nord de la ville-capitale, est aussi menacée par l'érosion qui a déjà atteint une partie du mur de clôture qui s'est complètement effondré. Et l'autre partie ne tient qu'à un fil. Le ravin est à quelques mètres, précisément à 10m seulement du mur de clôture. De même les tuyaux du réseau sanitaire qui étaient enfouis au sol sont devenus visibles. C'est presque un ravin qui avance inexorablement et à pas de géant. Aucune réaction pour arrêter les dégâts alors que l'Etat a investi déjà des milliards dans la construction de celle qui serait la deuxième université publique du pays.

Pour la bourse, il faut toujours négocier

La stabilité à l'Université Marien Ngouabi ne tient que sur un fil depuis que ce plus grand établissement d'enseignement supérieur ne fait plus partie des priorités budgétaires de l'Etat. Entre le personnel enseignant et les étudiants, le refrain de la grève est repris alternativement ces dernières années. Les uns pour réclamer les salaires, les autres la bourse. Ainsi, alors que le personnel enseignant et non enseignant a levé provisoirement la grève après d'après négociations, les étudiants menacent eux aussi d'aller en grève pour réclamer le versement d'un trimestre de bourse sur les quatre que le Gouvernement leur doit. Ils sont lassés, disent certains, de toujours négocier pour obtenir le paiement de la bourse.

Contrôle sélectif des voitures à Kinsoundi-barrage?

Les habitants de Kinsoundi-barrage, un quartier de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville, ont du mal à comprendre la mission des agents de police postés à l'usine de traitement d'eau. En effet, aux heures tardives de la nuit, ils arrêtent systématiquement les bus de transport public et les taxis, mais laissent passer les véhicules personnels. Chose curieuse: ils ne contrôlent pas les papiers de bord, mais exigent seulement un droit de passage.

Bonaventure Boudzika, président du CDR (Congrès pour la démocratie et la République)

La COPAR est bien ancrée à l'opposition

Député de la 3^e circonscription de Makélékélé, Bonaventure Boudzika, président du CDR (Congrès pour la démocratie et la République) et porte-parole de la COPAR (Convention des partis républicains), une plateforme de l'opposition républicaine, est sorti de sa réserve. Dans l'interview qu'il nous a accordée, il parle des relations avec les autres fractions de l'opposition, de la désignation de Pascal Tsaty-Mabiala, comme chef de file de l'opposition politique et de son propre parti, dont il entend restructurer de fond en comble les instances dirigeantes et de base.

****On entend de moins en moins votre plateforme politique, la Convention des partis républicains (COPAR). Que se passe-t-il: Etes-vous essoufflée du combat politique?**

*La COPAR n'est pas silencieuse dans tous les événements politiques que nous avons connus dans le pays. Bien au contraire. Vous n'êtes pas sans savoir que la plupart des dirigeants de la COPAR s'intéressent à la question du Pool qui est notre préoccupation. Il faut, absolument, que le département du Pool retrouve la paix, la liberté de circulation des personnes et des biens. Le coordonnateur national de la COPAR est député de Kinkala-commune. A ce titre, il porte la question de la paix dans le Pool au premier rang. Il a mené un mouvement qui a conduit à la sortie des jeunes égarés du Pool des forêts. Tout au moins pour ceux qui le désiraient. Il a été à la tête de la délégation des sages du Pool qui sont venus exprimer leurs doléances auprès du président de la République. Nous avons favorablement accueilli la signature de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre le Gouvernement et le Pasteur Ntumi. Pour nous, tout ce qui tend à la paix dans le Pool est à encourager. Il n'y a pas eu de silence de notre part. Nous ne sommes pas obligés d'emmener les médias dans tout ce que nous faisons. Nous travaillons, nous ne sommes pas absents de la scène de politique.

****Quels sont vos rapports avec les autres groupements et partis politiques de l'opposition?**

*L'opposition congolaise est diversifiée et multiple. Elle a plusieurs facettes. Vous ne pouvez pas ignorer la place

que la COPAR occupe au sein de l'opposition. Nous étions au premier rang de tous les grands événements politiques qu'a connus le pays. La COPAR a mené de grands combats, surtout lors des concertations et des dialogues politiques qui ont permis que notre démocratie soit au niveau que nous avons aujourd'hui. Vous savez quelle a été l'implication de la COPAR au dialogue de Sibiti. Les autres fractions de l'opposition étaient absentes. Il n'y a pas de doute à entretenir sur la position de la COPAR: c'est un groupement de l'opposition. Notre relation avec les autres fractions de l'opposition, y compris l'opposition extra-parlementaire, sont bonnes. Au-delà du fait que nous avons des divergences dans la méthodologie et la façon de faire, nous avons un point commun: nous sommes tous de l'opposition.

****Justement, comment avez-vous accueilli, au niveau de la COPAR, la désignation de Pascal Tsaty-Mabiala, comme chef de file de l'opposition politique?**

*Favorablement. Il s'agit, tout simplement, d'une consécration. Du point de vue de la Constitution, le chef de file de l'opposition est le responsable du parti qui a gagné le plus grand nombre de sièges après les partis de la majorité présidentielle. Donc ce n'est, plus ou moins, que l'application stricte de la Constitution. Etant entendu que c'est l'UPADS qui a le plus grand nombre de députés à l'Assemblée nationale, c'est évident que son premier secrétaire soit désigné chef de file de l'opposition. Nous restons derrière lui. Nous estimons que nous allons nous accorder dans les jours à venir sur les grandes questions



Bonaventure Boudzika.

de la République. Il a aussi, la mission difficile de rassembler toutes les fractions de l'opposition, y compris l'opposition non parlementaire.

****Vous dites que vous êtes à l'opposition, mais la COPAR n'est pas membre de l'unique groupe parlementaire de l'opposition à l'Assemblée nationale, à savoir: le groupe parlementaire UPADS?**

*Nous sommes alliés aux élections, la COPAR s'en est sortie avec trois députés. Suivant les dispositions de la Constitution, le chef de file de l'opposition a été désigné en la personne de Pascal Tsaty-Mabiala, premier secrétaire de l'UPADS. Nous sommes des républicains. Pour cela, tous les partis membres de la COPAR sont des partis républicains. Nous sommes respectueux des lois et règlements de la République. Donc, nous sommes obligés de nous ranger dans le groupe parlementaire UPADS. Ce qui fait que d'ici peu, nous allons observer une réorganisation de ce groupe parlementaire. Hier, il était appelé groupe parlementaire UPADS. Je crois que dans les jours à venir, nous allons l'appeler groupe parlementaire UPADS et apparentés.

****Cette réorganisation aura-t-elle aussi des répercussions au niveau de son bureau?**

**Naturellement. Nous avons discuté avec nos frères de

l'UPADS. Vous savez que la mise en place des groupes parlementaires s'est faite avec une rapidité telle qu'elle n'avait pas permis aux responsables de l'UPADS de s'organiser et de terminer les contacts avec les autres fractions de l'opposition. Il est établi que la réorganisation de ce groupe parlementaire va toucher également son bureau. Déjà, à partir du moment où le premier secrétaire de l'UPADS qui est le chef de file de l'opposition a été désigné, il a cédé son poste de président du groupe parlementaire UPADS à l'Assemblée nationale à un autre membre de ce parti, en l'occurrence Honoré Sayi. Du coup, il y a une réorganisation qui s'impose. Il n'est pas étonnant qu'il y ait une vice-présidence COPAR et une autre attribuée aux autres fractions politiques. Cela va s'étendre jusqu'au directoire du chef de file de l'opposition.

****Et le CDR, votre parti politique, comment se porte-t-il?**

*Le Congrès pour la démocratie et la République se porte bien. Le CDR est membre à part entière de la COPAR. Nous sortons des élections, ce n'était pas facile pour nous par les temps que nous traversons de réussir ces événements. Nous sommes en train de nous organiser. Nous allons nous engager dans une structuration et restructuration générale de notre parti. Le CDR se porte bien, il a la santé du pays. Nous avons été perturbés par les événements politiques et les élections.

****Puisque vous parlez des élections, quel bilan faites-vous de votre participation?**

*La moisson du CDR n'était pas vraiment à la hauteur de nos attentes. Nous avons travaillé avec les maigres moyens. Nous avons présenté des candidats aux élections législatives et locales. Malheureusement, le CDR n'a obtenu qu'un député et quatre conseillers. Nous avons été désagréablement surpris de constater qu'avec les différentes requêtes qui ont été introduites par certains candidats, le CDR a perdu les deux sièges du Pool et celui de la Bouenza. C'est regrettable. Nous allons travailler d'arrache-pied pour qu'il en soit autrement aux prochaines élections.

Propos recueillis par
Cyr Armel
YABBAT-NGO

Affaire de détournement de 9 milliards à la CRF (Caisse de retraite des fonctionnaires)

Emile Ouosso porte plainte pour diffamation

Suite à un article intitulé: «CRF: Emile Ouosso a détourné 9 milliards», paru dans le journal *Soleil du Congo*, dans son unique livraison N° 001 du mardi 31 octobre 2017, en page 8, Emile Ouosso, ancien ministre du Travail et de la sécurité sociale, s'inscrit en faux contre ces allégations. Elles ne seraient, selon lui, «que de basses manœuvres qui n'honorent pas leurs différents instigateurs tapés dans l'ombre pour assouvir leurs ambitions politiciennes». En conséquence, il a porté plainte pour diffamation le 10 janvier 2018 devant le doyen des juges d'instruction près le Tribunal de Grande Instance de Brazzaville.

Devant les journalistes, Philippe Ngangoye, attaché de presse du ministre au ministère de l'Equipement, a donné la quintessence du communiqué de presse relatif à la diffamation dont est l'objet Emile Ouosso, et de la plainte déposée contre le journal «Le Soleil du Congo».

L'article incriminant le ministre Emile Ouosso est une interview accordée à ce journal par M. Michel Siolo, un retraité et pensionnaire de la CRF qui accuse l'ancien ministre du Travail et de la sécurité sociale d'être en partie responsable des malheurs que vivent les retraités de la

CRF, pour avoir entretenu, selon lui, «un flou dans la gestion des pensions».

Par ailleurs, il accuse le ministre d'avoir détourné 9 milliards de francs CFA, ce qui équivaut à deux mois de pensions de novembre et décembre 2016. Ces informations ont été également relayées par le journal *Epanza Makita*, dans sa parution n° 233 du 16 janvier 2018: «ça bouge pour les 9 milliards F.CFA des retraités de la CRF disparus: Emile Ouosso devant la barre». Tel est le titre de son article.

Ces informations, selon le ministre, ont créé un climat de soupçon dont s'est saisi la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude qui l'a auditionné sur cette affaire le mardi 16 janvier 2018. Faisant preuve de sérénité, Emile Ouosso a décidé de traduire devant les tribunaux les auteurs des allégations.

KAUD

Gestion durable de la diversité biologique

Le parc national de Ntokou-Pikounda bénéficie de deux accords

Le Gouvernement, représenté par le ministère de l'Economie forestière, et World Wildlife Found (WWF) ou Fonds mondial pour la nature viennent de signer deux accords. C'était mardi dernier au ministère de l'Economie forestière, à Brazzaville. Ces deux accords, dont l'un porte sur la coopération et l'autre sur le partenariat, ont été paraphés par Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière et Marc Languy, directeur régional adjoint du bureau régional Afrique en charge des pays d'Afrique centrale, représentant le WWF. L'accord de coopération et celui de partenariat définissent les conditions dans le cadre de la cogestion du parc national de Ntokou-Pikounda, avec une superficie de 427.200 ha. C'est une aire protégée située à cheval sur les départements de la Cuvette et de la Sangha, dans la partie septentrionale du Congo.



Rosalie Matondo et Marc Languy pendant l'échange des parapheurs.

L'accord de coopération porte sur plusieurs domaines d'intervention. Il s'agit, entre autres, de la lutte anti braconnage, l'application de la loi faunique et la lutte contre le commerce illicite des espèces de la faune et de la flore sauvages; la gestion durable des concessions forestières et la promotion de la certification; la création et la gestion des aires protégées; la promotion d'une filière huile de palme durable; le suivi de la biodiversité et de la grande faune; la mise en place des partenariats avec le secteur privé pour promouvoir la conservation et la participation des communautés dans la gestion des ressources naturelles; la promotion de l'écotourisme; la recherche scientifique avec l'implication des chercheurs nationaux etc...

Ce texte aura une durée de cinq ans renouvelable après une évaluation des résultats. L'accord de partenariat défini

nissant les conditions de la cogestion du parc national de Ntokou-Pikounda comporte sept parties ou titres. Le premier titre définit les mécanismes

de gestion de la gouvernance constituées d'un comité de gestion. Le quatrième fixe sur les engagements des deux parties signataires, tandis que la cinquième partie présente les

A la fin de la présentation de ces accords, Marc Languy s'est réjoui de cette collaboration. « Cette coopération, que nous raffermissons se base sur une expérience déjà solide qui date de 2005, à partir de programme éthique », a-t-il indiqué.

Pour Rosalie Matondo, le secteur des aires protégées est un secteur d'avenir, et le Gouvernement y accorde une attention toute particulière, pour la promotion de l'écotourisme dans notre pays. « Au-delà de la valorisation de ces beaux paysages au moyen de l'écotourisme, ce secteur des aires protégées doit nous offrir de nombreux emplois à nos jeunes de l'interland, à travers le recrutement des éco-gardes, éco-guides, pisteurs et autres personnels d'appui, y compris les cadres de niveau supérieur employés par nos partenaires techniques ». La cérémonie de présentation a eu lieu en présence de la présidente de la commission environnement et développement durable de l'Assemblée nationale, Marie Jeanne Koukoulombou, députée de Boko, dans le département du Pool et de la représentante de l'Unesco au Congo, Mme Ana Elisa Santana De Afonso.

Philippe BANZ



Photo de famille après la présentation des accords.

de cogestion, de gouvernance et de financement durable du parc tout au long de la durée de l'accord fixé à cinq ans. La deuxième partie, quant à elle, porte sur la tutelle qui est assurée par le ministère en charge des aires protégées. Le troisième titre

dispositions relatives à la gestion administrative et financière. Le sixième définit le cadre relatif à l'évaluation multipartite des performances du partenariat. Et enfin le septième est consacré aux dispositions diverses et finales.

Visite du Premier Ministre dans les directions générales des douanes et des impôts

Un contrat de performance aux douaniers et fiscalistes pour augmenter leurs recettes

Le Premier Ministre, chef du Gouvernement Clément Mouamba, en compagnie de son ministre des finances et du budget Calixte Ganongo, a effectué des descentes dans deux administrations de la régie financière. Il s'agit de la Direction générale des douanes et des droits indirects et celle des impôts et des domaines.



Clément Mouamba entouré des cadres des impôts.

Ces descentes se sont déroulées, simultanément, à Brazzaville jeudi 11 janvier. La Chambre de commerce a constitué la boucle de la ronde de ces quelques administrations financières avec la dernière rencontre des cadres de la direction générale des impôts, où le Premier ministre a dégagé ses impressions, en invitant les fonctionnaires de ces deux entités des finances de s'impliquer résolument au travail pour accroître les recettes, devant renflouer le trésor public. Il leur a demandé un contrat de performance. Pendant les rencontres, le Premier ministre Clément Mouamba et son ministre des finances et du budget Calixte Ganongo ont été rassurés par les deux dirigeants de ces administrations financières, notamment Jean Alfred Onanga, directeur général des douanes et le Pr Antoine Ngakosso, directeur général des impôts. Ces derniers ont pris l'engagement au nom de leurs structures d'améliorer leur travail.

Pour l'année 2018, le trésor public tient à recevoir de la direction générale des impôts la somme de 621 milliards F Cfa et de la direction générale des douanes un montant de 121,5 milliards F Cfa. Le premier ministre a déclaré que les contrôles s'effectueraient chaque trimestre au cours de cette année 2018.

« Nous allons commencer à partir du mois de mars. Nous ferons le point pour constater que tout ce qui est dit ici, ne soient pas des paroles perdues. Toutes les recettes collectées doivent rentrer au trésor public. Il y a des problèmes dans ces directions. Pour changer la façon de faire, il faut donner aux cadres des moyens techniques et organisationnels, y compris d'autres moyens d'incitation pour que nous ayons le maximum des recettes dans le pays... Pour que ces recettes s'accroissent, il faut que les douaniers et les cadres des impôts renforcent leur vigueur au travail ».

Ph. B.

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»
2e étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville
Tél. Fix: (+242) 05 350.84.05
E-mail: etudematissa@gmail.com

DISSOLUTION ANTICIPEE
NOMINATION D'UN LIQUIDATEUR
DE LA SOCIETE DENOMMEE TRANSHIP AND HUB
LOGISTICS LIMITED
EN SIGLE «THL LIMITED»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 10 000 000 F. CFA
Siège social à Pointe-Noire
République du Congo
RCCM: 17 B 251

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société dénommée TRANSHIP AND HUB LOGISTICS LIMITED, en sigle «THL LIMITED», en date du 23 novembre 2017, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire, en date du 11 décembre 2017, dûment enregistré à la recette de Pointe-Noire le 12 décembre 2017, sous folio 223/14, N°8554, les actionnaires de la société susdénommée ont pris les résolutions suivantes:

- Dissolution anticipée de la société à compter du 23 novembre 2017;
- Nomination du Président du Conseil d'Administration, en qualité de liquidateur à compter de la dissolution de la société, conformément aux dispositions légales

et statutaires.

Le siège de la liquidation est fixé à Pointe-Noire, au quartier centre-ville rue SEKOUDOUME, zone portuaire vers l'hôtel FEZ, au rez-de-chaussée.

- Dépôt légal du procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 27 décembre 2017, enregistré sous le numéro 17 DA 1576.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier le 27 décembre 2017 sous le numéro M2/17-2646.

Pour insertion légale,
Me Ado Patricia Marlène
MATISSA,
Notaire

Urbanisme

La route de la Corniche sera mise en service en avril prochain

La route de la Corniche, tronçon Case de Gaulle-Pont du Djoué, dont les travaux sont exécutés à 97%, pourrait s'achever en mars prochain et livrée en avril 2018. C'est ce qu'a affirmé Jean Jacques Bouya, ministre de l'Aménagement du territoire et des grands travaux. Il a visité le chantier, accompagné par son homologue Pierre Mabiala, ministre des Affaires foncières. Jean Jacques Bouya a également visité le futur siège du Parlement congolais et le Centre national de géomatique du Congo et des services du cadastre qui sont aussi en chantier.

Démarrés le 4 mars 2015, pour un délai d'exécution de 35 mois, les travaux de construction de la route de la Corniche dans son tronçon Case De Gaulle-Pont du Djoué, ainsi que les aménagements urbains des quartiers de Baongo (2^e arrondissement) et Makélékélé (1^{er} arrondissement) prendront fin en mars. Les travaux ont été financés par l'Agence française de développement (AFD) et réalisés par la société française RAZEL-BEC pour un



Une vue de la route de la Corniche de Baongo.

coût global de 47.655.900.393 francs CFA.

Par contre, le contrôle de ces travaux a été assuré par le Groupement Egis international. Le marché de travaux est subdivisé en cinq lots notamment le traitement des déchets avec le ramassage et l'évacuation de ces déchets; l'aménagement des voiries des quartiers Baongo et Makélékélé; le collecteur de Makélékélé qui comprend la réhabilitation du canal de Makélékélé et le viaduc de Makélékélé (Zanga dia Bangombé). En dehors de ces cinq lots, l'autre volet constitue l'ap-

pui aux 1 800 maraîchers exerçant aux abords de l'ouvrage, par le Programme alimentaire mondial (PAM) au Congo.

Quant aux travaux de construction du futur siège du Parlement, ils sont encore au niveau de sous-bassement et des fondations. Démarré il y a huit mois, ces travaux prendront fin en avril 2020. « Les délais seront bien tenus et éventuellement même avant échéance », a signifié la partie chinoise qui exécute ces travaux.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

Guinée équatoriale

Obiang Nguema lève le voile sur le présumé coup d'Etat

Les autorités équato-guinéennes ont dénoncé récemment une tentative de coup d'Etat visant le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo au pouvoir depuis 1979. Agé de 74 ans, ce dernier est sorti de sa réserve ces jours-ci en s'exprimant sur cette question qui semble mettre à mal les relations entre le Tchad et la Guinée équatoriale, deux pays de la sous-région. Le putsch aurait été orchestré lors des fêtes de fin d'année, par des mercenaires tchadiens financés selon lui par la France.

C'est un fait qui se produit au moment où le Parti démocratique de Guinée équatoriale (PDGE), parti au pouvoir, vient de reconduire à sa tête le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo pour une durée indéterminée. Ce qui a surpris plus d'un observateur, car c'est son fils

Teodorin Obiang, vice-président du pays qui y était pressenti. Doyen des chefs d'Etat africains en termes de longévité au pouvoir, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo a aussi été confirmé comme le candidat du PDGE à l'élection présidentielle de 2022, par le congrès de son parti.



Teodoro Obiang Nguema Mbasogo.

Quant aux présumés mercenaires qui auraient tenté de le renverser, le président équato-guinéen affirme qu'ils auraient essayé de franchir la frontière entre le Cameroun et son pays. «Un groupe de terroristes du Tchad, de nationalités tchadienne et centrafricaine, notamment Séléka (l'ex-rébellion centrafricaine) est arrivé aujourd'hui à convertir en groupe terroriste, un groupe de Soudanais, préparé avec certaines personnalités en France. Le problème a commencé en France. Le financement vient de certaines personnalités pour recruter les mercenaires dans les pays que j'ai cités», a certifié Obiang Nguema.

Il pointe en filigrane le rebelle tchadien, Mahamat Kodo Bani

qu'il croit avoir été manipulé par la France. L'incriminé aurait été membre, il y a quinze ans, de la Garde présidentielle tchadienne.

Conséquence ou non de ce coup de froid, l'ambassadeur de Guinée équatoriale au Tchad est rentré dans son pays juste avant Noël, et cela, sans prévenir le chef de l'Etat. Il est aujourd'hui en prison, où il croupit parmi les 200 opposants comme l'attestent certaines langues.

La Guinée équatoriale dont le vice-président a été condamné en France pour enrichissement illicite fait partie des six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Bien que nanti grâce à ses puits de pétrole comme d'autres pays du golfe de Guinée, le pays peine à s'octroyer un véritable système de gouvernance, avec une alternance démocratique.

Aristide Ghislain NGOUMA

Liberia

Ellen Johnson limogée de son parti

Après l'élection présidentielle qui a porté le célèbre footballeur George Weah à la tête du Liberia, le temps est désormais aux règlements de comptes dans le Parti pour l'unité de la présidente sortante Ellen Johnson Sirleaf, fondé en 1984. Celle-ci et quatre autres cadres ont été récemment exclus du parti qui les accuse de ne pas avoir fait campagne pour le vice-présent Joseph Boakai, battu par George Weah le 26 décembre dernier. La présidente sortante (79 ans) qui cédera son fauteuil le 22 janvier



Ellen Johnson Sirleaf.

ne pouvait plus, selon la Constitution, se représenter à l'élection présidentielle après deux mandats consécutifs de six ans. Ce sera la première alternance politique depuis 1944 pour ce pays d'Afrique de l'Ouest.

Le comité exécutif du Parti pour l'unité, formation politique de Joseph Boakai et de Mme Sirleaf, première femme élue à la tête d'un Etat africain, a opté pour la radiation effective de celle-ci ainsi que quatre autres de ses responsables. Motif: violations de la Charte sinon de la «Constitution du parti qui impose à ses membres de faire campagne aux élections pour le candidat du Parti pour l'unité». A cela s'ajoutent d'autres «actions attentatoires à l'existence ou à la réputation» de cette formation politique. Le comportement des personnes exclues frisant aussi un sabotage et nuisant à l'existence du parti.

Le candidat Charles Brumskine, arrivé troisième au premier tour de l'élection présidentielle et Joseph Boakai, ont accusé Mme Sirleaf d'avoir pesé sur les résultats, notamment en rencontrant à son domicile des responsables de la commission électorale quelques jours avant le vote.

Il est à noter que Joseph Boakai perçu comme l'héritier naturel d'Ellen Johnson Sirleaf, avec qui il a été élu puis réélu a pris ses distances avec elle. Non seulement parce qu'elle n'est pas apparue à sa campagne, mais aussi parce qu'il l'a soupçonnée de soutenir son adversaire George Weah. Pourtant, à en croire certains analystes politiques, Joseph Boakai aurait fortement cherché à se soustraire à la partie la plus contestée du bilan de l'administration sortante. Notamment les difficultés économiques vécues par la majorité des Libériens, accentuées par la pandémie du virus Ebola qui a frappé de plein fouet ce pays.

Colauréate du Prix Nobel de la paix en 2011, pour sa contribution à la paix, au développement socioéconomique et à la reconnaissance de la place de la femme, Ellen Johnson Sirleaf n'a pas souhaité réagir à la sanction qui lui a été infligée. Elle s'en va avec un bilan certes mitigé, mais avec l'aura de sa forte implication dans la restauration de la paix et la démocratie dans son pays.

Marcellin MOUZITA MOKOUAMOU

IN MEMORIAM

Voici dix ans, depuis que le Seigneur a rappelé à Lui son serviteur, le colonel Gabriel NDAMBA, décédé le 5 janvier 2008. En cette année qui marque le 10^e anniversaire de cette séparation avec les siens, la famille prie tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'avoir une pensée pieuse pour lui. Des messes sont célébrées



à son intention pour le repos de son âme.

Puisse Dieu lui frayer à jamais une place dans sa demeure éternelle!

OFFRE EXCEPTIONNELLE STOCK LIMITE

DELL OPTIPLEX
Ordinateur de bureau reconditionné

Intel Pentium, Windows 7, 4GB RAM, 2.8 GHz

+

IMPRIMANTE MULTIFONCTION
Impression-Photocopie-Scan

150 000

F CFA HT

Tél.: 06 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

Bénin

Le pays paralysé par une grève générale

Une grève générale secoue le Bénin depuis quelques jours. Mardi 16 janvier, l'administration publique et l'ensemble des établissements étaient restés fermés à Cotonou et dans le reste du pays. Le mouvement est suivi partout dans la fonction publique: ministères, hôpitaux et écoles. A l'origine de la contestation: les récentes lois votées par les députés qui suppriment le droit de grève aux membres des corps de la santé, de la justice, de l'enseignement, ainsi qu'aux douaniers et gendarmes.

Les syndicats grévistes considèrent que «le Gouvernement n'a pas répondu à leurs revendications et en plus, il veut les priver du droit de protester. Cela est inacceptable», d'après un membre de la Fédération des syndicats de l'éducation nationale. Comme d'autres syndicalistes, il estime qu'«avec les menaces syndicales qui fusent de toutes parts, le Président Patrice Talon devra faire face à une série de grèves dans les jours à venir». La question qui taraude tous les Béninois est de savoir si la Cour constitutionnelle va approuver ces textes controversés. La Cour qui pourrait se prononcer avant la fin de la semaine, comme le révèlent des sources concordantes.

Depuis la prise de pouvoir par le président Patrice Talon, qui a succédé à Thomas Boni Yayi, le Bénin vit dans



Patrice Talon.



La capitale béninoise paralysée.

une impasse qui chaque jour plonge le pays dans un contexte social quasi-agité. Les contestations de tous ordres se multiplient obli-

geant le pays de connaître des moments exceptionnels presque jamais vécus auparavant.

AG

CAISSE DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES
(C. R. F)

VŒUX À SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE
DENIS SASSOU NGUESSO ET MADAME

*Excellence Monsieur Le Président
de la République*

L'année 2017 qui vient de s'écouler aura, dans le monde entier, été marquée par un contexte économique, financier, et social morose. La chute brutale du cours des matières premières et un environnement macro-économique défavorable y ont sans aucun doute contribué.



Le couple présidentiel.

Faisant l'état de la Nation devant le parlement réuni en congrès, lieu et moment symbolique choisi pour présenter les vœux à vos compatriotes, vous avez sans détour, stigmatisé les faiblesses endogènes, qui ont concouru à aggraver les difficultés auxquelles se trouve confronté notre pays.

Nous voici au seuil d'une année 2018, marquée par un sursaut dont vous aurez été l'initiateur et l'auteur. Dans votre adresse aux élus, devant la représentation diplomatique internationale, votre engagement était si fort, patent et pathétique qu'il a, à n'en point douter, laissé dans l'imaginaire collectif, l'empreinte d'un appel solennel:

Appel à se lever et à se mobiliser derrière le Chef, le Commandant du navire Congo, pour unir toutes nos forces; nos intelligences, et notre énergie; afin que



François Nguimbi, Directeur Général.

2018 soit une nouvelle et bonne année pour notre pays.

Aussi, ayant foi au Grand Architecte qui vous a confié la destinée de notre pays, voudrions-nous, au nom des Retraités et des Agents de la CRF; et en notre nom personnel, vous adresser à vous-même, et à votre épouse, Madame Antoinette SASSOU NGUESSO, nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

Bonne année 2018

Diocèse de Franceville (Gabon)

Mgr Jean Patrick Iba-Ba a pris possession de son siège

Nouvel évêque de Franceville, Mgr Jean Patrick Iba-Ba, prêtre de l'archidiocèse de Libreville, a reçu l'ordination épiscopale samedi 13 janvier 2018, au stade municipal de Franceville. C'était au cours d'une célébration eucharistique présidée d'abord par Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, consécrateur principal qui à cause d'un malaise n'a pu la terminer. C'est Mgr Basile Mvé Engone, archevêque de Libreville, l'un des deux co-consécrateurs qui l'a poursuivie jusqu'à la consécration du nouvel évêque. Comme le veut la tradition de l'Eglise en pareille circonstance, ce dernier en a assumé la suite, après sa consécration. Ce fut un jour de grâces pour le peuple gabonais en général et les chrétiens de Franceville en particulier.

Toutes les couches vives de la province étaient représentées au stade de Franceville, pour rendre grâce au Seigneur qui a consolé son peuple, en lui donnant un nouveau pasteur, Mgr Jean Patrick Iba-Ba, son troisième évêque. Du côté du gouvernement, il y a eu la présence de Pierre Claver Maganga Moussavou, vice-président représentant le président gabonais Ali Bongo-Ondimba. A ses côtés, les membres du gouvernement et diverses autorités du pays. Moment de consécration et de réconciliation d'un peuple qui attendait depuis deux ans la fin de la vacance de poste après le décès en 2016 de Mgr Timothée Modibo Nzockena, deuxième évêque de Franceville. Des délégués des conférences épiscopales de deux pays de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC) sont venus du Congo et de Guinée Equatoriale. La délégation congolaise la plus importante, forte de six évêques, composée également de prêtres, religieuses et fidèles laïcs et celle de la Guinée équatoriale, composée de trois évêques.

Cette célébration qui a réuni une quinzaine d'évêques et près d'une centaine de prêtres concélébrants a débuté par la lecture de la biographie du nouvel évêque, faite par l'abbé Alexandre Loemba, vicaire général du diocèse de Franceville. Puis, il y a eu plusieurs temps forts: le mot de bienvenue de Mgr Basile Mvé Engone, archevêque de Libreville, jusqu'ici administrateur apostolique du diocèse, qui a invité le peuple de Dieu à se mettre debout pour observer une minute de silence en mémoire de Mgr Timothée Modibo Nzockena, rappelé à Dieu, il y a deux ans. Il a souhaité un bon et fructueux ministère épiscopal à l'Élu du jour. La lecture en français de la bulle de nomination de Mgr Iba-Ba, faite par Mgr Rolandas Mackrikas, chargé d'affaires de la Nonciature apostolique à Libreville, l'homélie du nonce apostolique avec pour toile de fond, l'universalité ou la catholicité de l'Eglise. Mais également, le rappel des trois missions intrinsèques ou fonctions de l'évêque: enseigner, sanctifier et gouverner ou conduire le peuple de Dieu. Au cœur de ces différents temps forts, l'allocution du nouvel évêque qui a dégagé les principales orientations sur lesquelles il croit fonder l'exercice de son ministère épiscopal à la tête du diocèse de Franceville. Le lendemain dimanche, Mgr Iba-Ba a présidé sa messe des prémices en la cathédrale Saint-Hilaire dont la fête la veille, a coïncidé avec son ordination



Mgr Francisco Escalante Molina.

épiscopale. Cette messe marquait ainsi la prise de possession canonique de son siège. Une série de discours y a été prononcés, pour souhaiter la bienvenue et un fructueux ministère au nouvel évêque. Parmi lesquels, ceux de l'abbé Ephrem Ndjoni, curé de la-



Les évêques en procession.

dite cathédrale, du vicaire général et du maire de Franceville. Au cours de la messe, la délégation du Congo a offert un cadeau au nouvel évêque, constitué d'une chasuble et une mitre. Le même jour, s'est ouverte lors des vêpres du soir, l'assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Gabon (CEG), à laquelle ont participé les membres de l'épiscopat congolais et équato-guinéen présents à Franceville. Né le 18 avril 1966 à Libreville, le nouvel évêque entre au Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda de Brazzaville en 1993 où il obtient un baccalauréat canonique en philosophie. Il est ensuite envoyé à l'Université urbaine de Rome en Italie, qui l'accueille de 1995 à 1998, pour le cycle de théologie. Le 19 juillet 1998, il reçoit l'ordination presbytérale. Titulaire d'un doctorat en droit canonique, il a assumé de 2010 à 2012 la charge de directeur national adjoint des écoles catholiques et aumônier général des instituts catholiques d'éducation. En 2012, il est nommé recteur du Grand séminaire Saint Augustin de Libreville, charge qu'il a assumée jusqu'à son élévation à l'épiscopat le 4 novembre 2017 par le Pape Fran-



Le nouvel évêque posant avec ses confrères dans l'épiscopat.

çois. Il a également été directeur du petit séminaire Saint Jean de Libreville et curé de la paroisse Saint Michel de Ndjolé. Il a choisi pour devise: «*Serviteur pour l'amour de Jésus*» (2 co 4,5).



Mgr Patrick Iba-Ba impartissant sa bénédiction au peuple de Dieu.

d'heureuse mémoire (1997-2016) et par son évêque actuel, Mgr Jean Patrick Iba-Ba. Outre ses pasteurs propres, le diocèse a connu deux vacances de siège, de 1996 à 1997 et de 2016 à

2017. Chaque fois, c'est Mgr Basile Mvé Engone, archevêque de Libreville, qui en a assuré l'administration. Pour une bonne administration pastorale, le diocèse de Franceville est subdivisé en quatre doyennés et compte dix-sept paroisses tenues à la fois par les prêtres diocésains et religieux à savoir: spiritains, cléricains et jésuites. Les quatre doyennés sont: le doyenné de l'Ogooué-Lolo, le doyenné des Mines, le doyenné des Savanes et le doyenné des forêts et Plateaux. L'Eglise du Gabon compte cinq diocèses et un vicariat apos-



Le peuple de Dieu participant à la messe au stade.

Le diocèse de Franceville créé le 5 octobre 1974, est né du démembrement du diocèse de Mouila. Il est composé des provinces de l'Ogooué-Lolo et du Haut-Ogooué. Il s'étend sur une superficie de 61.927 Km² et peuplé de plus de 301.000 habitants, dont 89.152 catholiques. Les langues liturgiques du diocèse sont le nzebi, l'ombamba, le téké et le ndoumou. Depuis son érection, le diocèse a été gouverné successivement par Mgr Félicien Patrice Makouaka (1974-1996) son premier évêque, puis Mgr Timothée Modibo Nzockena,

tolique. Il s'agit de l'archidiocèse de Libreville, les diocèses de Franceville, Mouila, Oyem, Port-Gentil et le vicariat apostolique de Makokou. Hormis les six évêques en fonction, l'épiscopat gabonais a en son sein un évêque émérite, Mgr Dominique Bonnet qui a gouverné le diocèse de Mouila. L'Eglise au Gabon s'apprête à célébrer l'an prochain, les 175 ans de son évangélisation. Les festivités s'échelonnent de septembre 2018 à septembre 2019.

Aristide Ghislain NGOUMA
(De retour de Franceville)

III^e dimanche du temps ordinaire-B-

«Convertissez-vous et croyez à l'Évangile»

Textes: Jon 3, 1-5.10; Ps 24 (25); 1 Co 7, 29-31; Mc 1, 14-20

Chers frères et sœurs,

La prière d'ouverture de ce troisième dimanche ordinaire est formulée comme suit: «*Dieu éternel et tout-puissant, dirige notre vie selon ton amour, afin qu'au nom de ton Fils bien-aimé, nous portions des fruits en abondance*». Cette prière d'ouverture plante le décor liturgique de ce dimanche en nous invitant à porter des fruits en abondance dans le Nom de Jésus. Cependant, pour porter des fruits en abondance, il faudrait un terrain fertile où peuvent merveilleusement germer des fruits en abondance. Ce terrain fertile est l'œuvre d'une conversion profonde, franche et radicale sous la mouvance de l'Esprit Saint qui poursuit et achève toute sanctification dans le monde.

Les prophètes, tout au long de l'histoire du salut, n'ont fait que sonner la trompette en invitant les hommes à revenir au Seigneur, à travers une dynamique de conversion permanente. Le prophète Jonas, dans la première lecture, ne fait pas exception à la règle. Il invite les gens de Ninive à se détourner de leur conduite mauvaise. Sans tergiverser, les Ninivites crurent au message proclamé par Jonas, et tous, du plus grand au plus petit, du Chef de l'Etat au dernier citoyen, entrèrent dans un sillage de jeûne, pour implorer la miséricorde de Dieu. Et comme le Seigneur ne veut pas la mort du pécheur, en voyant leur réaction, il renonça au châtiement dont il les avait menacés.

En inaugurant son ministère public, Jésus donne le signal de sa mission rédemptrice: «*Les temps sont accomplis: le règne de Dieu est tout proche. Convertissez-vous et croyez à l'Évangile*». Il ne s'agit plus seulement de se convertir, encore faut-il croire à l'Évangile. Or l'Évangile, euaggelion en Grec qui signifie Bonne Nouvelle, est loin d'être simplement un texte écrit mais une personne, Jésus-Christ. C'est Lui la Bonne Nouvelle du salut de tout le genre humain. L'Évangile c'est Jésus (Mc 1, 1). Dès lors, celui qui se convertit doit adhérer à Jésus en se détachant de tout, pour ne faire qu'un avec Lui, en entrant dans son intimité. C'est ce qui justifie l'appel des quatre premiers disciples de Jésus en l'occurrence Simon, André, Jacques et Jean. Il nous faut souligner que c'est Jésus qui prend l'initiative de l'appel: «*Venez à ma suite. Je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes*». Aussitôt, laissant leurs filets, ils le suivirent.

Tout pousse à croire que chacun de nous est appelé à se détacher de tous ses filets existentiels pour suivre le Christ. C'est ce que nous faisons au baptême et que nous devons maintenir jusqu'au dernier souffle de notre vie. On n'est pas converti une fois pour toutes mais on se convertit au jour le jour dans la dynamique proleptique du Règne de Dieu. Dès lors, il faut regarder vers les réalités d'en haut «*car il passe, ce monde tel que nous le voyons*» (deuxième lecture). A n'en point douter, tout est de l'ordre du provisoire. Tout passe. Notre monde passe, nos souffrances passent, nos biens passeront, notre succès passera, même le pouvoir passera, mais l'unique chose qui ne passera pas et à laquelle nous devons tous nous atteler c'est l'amour de Dieu et du prochain.

Souvent, nous pensons que la conversion est l'affaire des autres. Ce sont les autres qui doivent se convertir parce qu'ils sont mauvais, cruels et stupides. Non. La conversion doit être le leitmotiv de tout homme. Avant d'enlever la paille dans l'œil du frère, il faut au préalable enlever la poutre qui est dans le mien (Mt 7, 5). Chers frères et sœurs, un adage français stipule: «*Qui remet à demain, trouvera malheur en chemin*». Il va sans dire que n'attendons pas demain pour nous convertir. Mais, hic et nunc, ici et maintenant, implorons la grâce du Seigneur pour que nous entrions dans ce processus ininterrompu de conversion qui nous aidera à porter des fruits en abondance. Ne fermons pas notre cœur, mais écoutons la voix du Seigneur qui nous invite à la metanoia, au changement profond de notre vie dans le Christ Jésus qui nous appelle des ténèbres à son admirable lumière.

Abbé Mathias Cédric LOUHOUAMOU
Foyer Abraham

Paroisse Saint Paul de Madibou
(Archidiocèse de Brazzaville)

Programme des activités paroissiales du mois de janvier 2018

Dimanche 21 janvier 2018, à 10h 30:
Sortie officielle du Groupe Kisito

Samedi 27 janvier 2018, à 9h:

- Fête patronale
- Sortie officielle de la deuxième chorale Saint-Paul,
- Sortie officielle de la fraternité Saint-Paul,
- Promesse des membres de la confrérie Saint-Michel

AVIS DE VENTE

*Située au quartier Moussosso, vers la paroisse Notre Dame du Suffrage, à un bon prix.

Contacts: 05 531 36 53 / 06 976 58 36

*Parcelle à vendre avec fondation, au quartier Djiri, dans une zone habitée, à 2 km de la voie goudronnée.

Contact: 01 081 27 92 / 06 662 37 39.

Paroisse Jésus-Ressuscité et de la Divine Miséricorde
(Archidiocèse de Brazzaville)

Redémarrer le mouvement
des Foyers chrétiens

«Dieu n'est pas un célibataire égoïste. Dieu est une famille... ». Le dimanche après la Nativité du Seigneur, l'Eglise catholique fête la Sainte Famille. Cette solennité a été instituée en 1969, dans le calendrier romain, publiée sous l'autorité de Paul VI, conformément au décret du Concile Vatican II.

La paroisse Jésus-Ressuscité et de la Divine miséricorde, a été célébrée, dimanche 31 décembre 2017, la fête de la Sainte Famille, aux messes de 6h 30, 10h30 et 17h. Aux messes de 6h30 et 10h30, des membres des Foyers chrétiens et leurs enfants ont assuré les commentaires, les lectures et la prière universelle.

A la messe de 10h30, le curé de la paroisse, l'abbé Bogdan Piotrowski, a invité les chrétiens qui vivent en couple, à prendre part aux rencontres des Foyers chrétiens, sur la vie conjugale et la spiritualité.

L'abbé Prince Badzoukoulou, vicaire paroissial, a célébré la messe de 10h30. L'Eglise nous invite à cette occasion, à redécouvrir les valeurs de la famille, puisqu'elle est la cellule de base de chaque société, a-t-il dit, dans son exhortation. Et le fils de Dieu est né, grandit et évolue dans une famille. Car, «Dieu n'est pas un célibataire égoïste. Dieu est une famille. Une famille où l'on s'aime. Il est Trinité: Père, fils et Esprit Saint», affirmait, notre très cher pasteur, le cardinal Emile Biayenda, dans sa lettre pasto-

rale sur la famille-Carême 1975, a-t-il renchérit. Premièrement, retenons ceci, a-t-il poursuivi: l'attachement absolu à Dieu n'exclut pas les épreuves dans notre vie, dans la vie familiale. Quelque soit notre degré de spiritualité, les épreuves seront au rendez-vous. Tant qu'on sera sur terre, nous allons faire l'expé-



Le vicaire posant avec quelques membres des Foyers chrétiens.



Le curé (à g.), lors de la rencontre inaugurale des Foyers chrétiens.

rience de la souffrance. Deuxièmement, ce qui fait le mariage, c'est l'amour réciproque des conjoints. Les enfants sont la conséquence de cet amour. Et le cardinal Biayenda a déclaré:

«... Que ces foyers qui n'ont pas d'enfants sachent que ce n'est pas une honte de ne pas avoir un enfant. Que ce n'est pas un péché! Qu'ils ne sont pas maudits!» (Extrait de sa

Lettre pastorale Carême 1975). Troisièmement, nous retenons: la foi et la persévérance sont deux vertus nécessaires à développer en famille, pour tenir bon devant les aléas de la vie. C'est l'exemple d'Abraham et de Sarah. Et le célébrant a conclu: «Chers frères et sœurs, chers parents! Osons imiter, nous aussi, la famille de Nazareth. C'est l'occasion, ici et maintenant, de bénir les enfants. Parents, bénissez vos enfants! Cessez de parler mal de vos enfants! Ce n'est pas une solution d'aller se plaindre ça et là. Non! Dites du bien pour vos enfants. Eduquer c'est bien, mais bénissez aussi! L'éducation ne signifie pas seulement blâmer, mais prier aussi pour les enfants.»

A la fin de la messe, a eu lieu

Clôture de l'année du bicentenaire
des Marianistes



Du 10 au 20 janvier 2018

Samedi 20 à 9h30:

Vœux perpétuels du frère Messi Gatien Loubiya, en la paroisse Sainte Rita de Moukondo.

Programme de Célébration de la 48^e Semaine
de prière universelle pour l'unité des chrétiens

Du 18 au 27 janvier 2018, se déroule sur toute l'étendue du territoire, la 48^e Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens, sur le thème: «Ta main droite, Seigneur, éclatante de puissance (Exode 15,6)». Ci-dessous le programme de cette célébration.

Vendredi 19 janvier: culte des mamans chrétiennes en secteurs, de 15h à 17h;

Samedi 20 janvier: culte œcuménique en secteurs et concert de chants animés par les jeunes, de 15h à 18h;

Du lundi 22 au vendredi 26 janvier: célébration œcuménique en secteurs, de 15h30 à 18h;

Samedi 27 janvier: célébration de clôture au stade Félix Eboué, de 9h à 12h30.

la rencontre inaugurale des Foyers chrétiens, dans la salle Saint-Vincent de Paul (Espace Saint-Jean-Paul II). Cela, sous la direction du curé. Il a entretenu les vingt-sept couples qui ont répondu à son invitation. Au menu: 1-Petit exposé, 2-Petite prière ensemble, 3-Partage du petit pot. «C'est pour redémarrer le mouvement des

Foyers chrétiens, que j'ai bien voulu vous rencontrer», a dit le curé. Après l'exposé de l'abbé Bogdan sur la vie conjugale et la spiritualité, les foyers ont prié ensemble. Tout s'est terminé par un petit apéritif.

Pierre-Alain Céphas
BANSIMBA-MUANGA

Contact Congo:
Cellule exécutive
Case J 043V OCH Moundali III
Tel: 00 242 666 35 88
Mail: coord_pcpacong@yahoo.fr
Site: www.pcpacong.org



Contact France:
Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)
Tel: +33 (0)1 44 83 88 50
Mail: frey@cfsi.asso.fr
Site: www.cfsi.asso.fr

Projet «Agir ensemble pour la défense des droits
des minorités et groupes vulnérables»

Appel à candidature pour le recrutement d'un Consultant (Formateur)
pour l'animation d'une formation sur la protection juridique
et l'«Approche par les Droits»

Poste: Consultant (formateur) en protection juridique et «approche par les droits»

Date limite des dépôts de candidatures: 28 janvier 2018

Le Programme Concerté Pluri-Acteurs Congo (PCPA Congo) recherche, dans le cadre du projet «Agir ensemble pour la défense des droits des minorités et des groupes vulnérables», un consultant (H/F) pour l'animation d'une formation sur la protection juridique et l'«approche par les droits».

Le projet «Agir ensemble pour la défense des droits des minorités et des groupes vulnérables» est un projet coordonné par la Cellule Exécutive du PCPA. Il permet, aujourd'hui, au PCPA de poursuivre ses missions.

Ainsi dans le cadre de cette consultation, le futur consultant aura pour interlocuteurs les CFSI et les deux codemandeurs (Médecins d'Afrique et ANEP) du projet, la Cellule Exécutive du PCPA pouvant servir de pont.

Les responsabilités du consultant portent aussi bien sur la formation à animer que sur les supports à produire. Il devra s'acquitter des tâches suivantes:

- préparer des modules de formation sur la protection juridique et l'approche par les droits en mettant en exergue le rôle des différents acteurs et en expliquant en quoi l'approche par les droits diffère des approches classiques; - présenter théoriquement, à toutes les sessions, la protection juridique et l'«approche par les droits» aux représentants des OSC en appuyant cette présentation par des illustrations pratiques; - faire, lors des formations un focus sur l'approche par les droits pour les victimes des violations des droits civils qui sont les bénéficiaires finaux du projet; - co-présenter avec la Cellule Exécutive du PCPA les objectifs et la logique de l'action en cours qui est de promouvoir et défendre les droits des cinq groupes de vulnérables retenus par le projet par une approche par les droits à partir des mécanismes participatifs qui pourront s'inspirer de ceux déjà mis en place dans le cadre du PCPA; - animer les différents ateliers avec la participation active des participants représentant les OSC.

La durée de la mission est de 20 jours, hors déplacements internationaux. Elle comprend deux jours de repos et 4 jours de déplacements internes au pays.

- Etre titulaire au moins d'un DEA, DESS ou Master 2 de préférence en droits humains; droit international; droit public; droit privé ou tout autre domaine en rapport avec les droits humains ou la protection des personnes vulnérables. Un Master1 appuyé par une expérience pertinente en rapport avec la méthode de «l'approche par les droits» pourra être accepté; - Avoir une bonne et solide connaissance en systèmes de protection des droits de l'homme

(national, international, régional...). La maîtrise du système congolais de protection des droits de l'homme serait un atout;

- Etre disponible pour animer des formations au Congo à Brazzaville et dans d'autres départements; - Avoir déjà réalisé des formations auprès de différentes institutions (UE, Nations Unies, ONG nationales et internationales...) sur la protection juridique et l'«approche par les droits»; - Avoir la maîtrise des méthodes de formation participatives; - Avoir une parfaite connaissance de l'arsenal juridique international et national en rapport avec les droits de l'homme en général et les droits des cinq groupes de vulnérables retenus par le projet «Agir ensemble pour la défense des droits des minorités et des groupes vulnérables» en particulier; - Une expression facile en langue française serait appréciée.

- Etant donné que les personnes à former sont des membres de la société civile congolaise, la connaissance de cette société civile congolaise par les candidats serait appréciée. Chaque candidat à cet appel à candidature devra faire une proposition d'offre financière dûment signée, comportant les honoraires et les autres éléments de prise en charge.

Composition du dossier de candidature:
Le dossier de candidature doit être constitué obligatoirement de:

- Lettre de candidature à l'attention de Mme la coordonnatrice de la Cellule Exécutive du PCPA-Congo; - Lettre de motivation précisant en quoi le candidat est-il mieux placé pour cette consultation; - Curriculum Vitae détaillé du candidat mentionnant impérativement les différentes formations réalisées ou animées ainsi que les noms des clients qui en ont bénéficié; - Copie du ou des diplômes les plus pertinents pour cette consultation; - Programme détaillé de la session de formation sur la protection juridique et sur l'«approche par les droits»; - La/les méthodologie(s) employée(s) lors de la session de formation.

b-Procédure de sélection:

Etape1: présélection des candidats sur dossier

Etape 2: entretien

A l'issue de la première étape, les candidats présélectionnés devront se présenter à un entretien s'ils résident au Congo, ou en conférence Skype et échanges téléphoniques s'ils résident à l'étranger.

1. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature, sont à envoyer par mail aux adresses suivantes: rdapcpacong@gmail.com; coord_pcpacong@yahoo.fr; frey@cfsi.asso.fr.

Maitre Bertin MANDILOU LOUFOUA

Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville,
Eisant domicile en l'étude de Maître Désiré BAKADILA MONA,
Titulaire d'un Office Notarial en la résidence de Brazzaville sis 54, avenue de l'Indépendance
Centre-ville, Tél.: 06.648.85.83/05.542.17.01
E-mail: bertinmandilou@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

COCORHIES GLOBAL

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 F. CFA / Siège: 11,Rue FOULOU André (Madibou)
Brazzaville

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Bertin MANDILOU LOUFOUA, en date à Brazzaville du 30 mai 2016, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine, la même date, sous Folio 094/28, n° 1094, il a été constituée une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée: «COCORHIES GLOBAL» dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: le capital social de la Société est de: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, au n°11 de la rue FOULOU André (Madibou);

Objet: La Société a pour objet, en République du Congo:

- * Agriculture; élevage;
- * Exploitation forestière;
- * Mines;
- * Industrie, industrie agroalimentaire;
- * Construction, bâtiment et travaux publics;
- * Menuiserie;
- * Quincaillerie;
- * Boulangerie;
- * Import-export;
- * Vente des produits (pharmaceutiques, pétroliers, alimentaires);
- * Habillement;

- * Fournitures du matériel et mobilier de bureau;
- * Transport;
- * Hôtellerie;
- * Restauration;
- * Clinique, laboratoire;
- * Prestation de services dans le domaine du nettoyage des espaces, des entreprises;
- * Production des biens culturels;
- * Conseil en management;
- * Mise à disposition d'un personnel qualifié;

Durée: La durée de la société est de 99 années.

RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° BZV/16 B 6478 du 31 mai 2016.

- **Gérance:** Suivant Procès-verbal de décision de l'associé unique en date du 30 mai 2016,
- Monsieur LOUYA MALONGA Nardy Breil Léonard (Gérant-statutaire), de Nationalité Congolaise, né le 24 avril 1984 à Brazzaville, demeurant à Brazzaville.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maitre Bertin MANDILOU LOUFOUA.

Salon africain de l'invention et l'innovation technologique

Les acteurs du développement économique sensibilisés pour y participer

Le ministère de l'Economie, à travers la direction de l'antenne nationale de la propriété industrielle, a lancé une campagne de sensibilisation à l'endroit des acteurs du développement économique (entrepreneurs, commerçants, chercheurs, inventeurs, organismes publics et privés), en vue de leur participation au salon africain de l'invention et innovation technologique, qui se tiendra du 17 au 21 avril 2018, à Cotonou, au Bénin.

La sensibilisation a eu lieu jeudi 11 janvier 2018, à la Chambre de commerce de Brazzaville. Elle a été présidée par le Dr Jean Galessamy - Ibombot, vice-président de cette Chambre de commerce en présence d'Omer Ibombo, chef de service de la promotion de la propriété industrielle à la Direction de l'antenne nationale de la propriété industrielle. Le salon qui se tiendra à Cotonou aura pour but de promouvoir le génie créatif africain et de faire de l'activité inventive un outil de développement pour la création de richesse et d'emploi. La participation du Congo à la 7^e édition de ce salon est à la fois une opportunité permettant de développer les pôles d'activités industrielles, et une source de croissance économique et de prospérité sociale dans le cadre de la diversification de l'économie. La sensibilisation s'est articulée autour de trois communications, pour mieux édifier les acteurs du développement en prévision de leur participation en grand nombre. A partir de ces exposés, ils ont été suffisamment informés de l'intérêt du salon. La première communication a porté sur le thème: «Mobilisation des exposants, inventeurs, instituts et centre de recherche, laboratoires, entreprises», dé-

veloppé par Omer Ibombo. Il a rappelé que le salon africain de l'invention et l'innovation technologique a été institué par la résolution n°2 de la 32^e session du conseil d'administration de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), tenue à Brazzaville, le 8 juillet 1995. Il vise à détecter et à faire émerger les meilleurs résultats de la recherche; à promouvoir l'esprit de la créativité et à mettre en relation d'affaires les opérateurs économiques, les inventeurs, les centres et les instituts de recherche. La participation à un salon, a-t-il poursuivi, est un outil incontournable de la stratégie marketing d'une entreprise. C'est un moyen de promotion idéal pour les entrepreneurs ambitieux et pour ceux qui veulent développer leurs contacts et promouvoir leur image. La deuxième, sur le thème: «L'importance de la protection de la marque pour le développement des petites et moyennes entreprises», a été libérée par Vincent Ferrier Mayoke, chef de service juridique, à la direction de l'antenne nationale de la propriété industrielle. Il a fait savoir que les marques protégées encouragent l'initiative et l'esprit d'entreprise, en offrant à leurs propriétaires une reconnaissance et des bénéfices financiers. La marque de pro-



Dr Jean Galessamy - Ibombot (à g.) et Omer Ibombo pendant la séance de sensibilisation.

duit ou de service permet aux consommateurs de faire la différence entre les produits. Elle permet aussi aux entreprises de faire la différence entre les services. Elle offre également des possibilités de cession et de concession sous licence de l'actif constituant une source de revenu direct grâce aux redevances versées. La marque encourage les entreprises à investir de façon constante dans la qualité du produit, de manière à ne pas décevoir les consommateurs. La protection de la marque constitue une preuve des droits, a conclu Mayoke. Le dernier thème sur «L'enregistrement international des marques» a été présenté par Mme Gouadi B-Koussiam, conseil en propriété industrielle. Elle a affirmé que l'enregistrement international des marques ou le système de Madrid est un ensemble de règles visant à faciliter la protection et la gestion d'une marque dans plusieurs pays du monde. Elle s'est appesantie sur les avantages de ce système et a insisté

sur les droits conférés par l'enregistrement international. Celui-ci est une procédure simplifiée constituant une opportunité, pour développer des activités économiques et un meilleur positionnement face à la concurrence, a-t-elle conclu. A l'ouverture, le Dr Jean Galessamy-Ibombot, s'adressant aux membres de la Chambre consulaire, a rappelé que le salon africain permet d'évaluer le niveau de créativité et de l'inventivité; d'encourager la créativité, d'identifier les créneaux porteurs, de favoriser les partenariats et le transfert de technologie. Rappelons que si la première édition du salon africain eut lieu en décembre 1997, à Dakar, au Sénégal; la 2^e, ce fut en décembre 2000, à Lomé, au Togo; la 3^e en septembre 2002, à Libreville, au Gabon; la 4^e en octobre 2005, à Bata, en Guinée Equatoriale; la 5^e en octobre 2007, à Bissau, en Guinée et la 6^e en octobre 2009, à Bamako, au Mali.

Philippe BANZ

Mérite

Des agents de l'hôpital général Adolphe Sicé primés

Pour stimuler le personnel de l'hôpital Adolphe Sicé à bien faire dans l'accomplissement des tâches au quotidien, la Direction générale de cet établissement hospitalier a mis en exergue en début d'année 2017 des critères de gratification. On peut citer entre autres la ponctualité, l'assiduité, le respect de la hiérarchie, le port de la blouse ou de l'uniforme sans bijoux, le sens de responsabilité, l'observation du secret médical, la restitution du matériel en bon état après usage.

Au terme de l'année écoulée, 13 agents, tous services confondus, se sont distingués, en observant ces critères qui constituent "la nomenclature pénale et honorifique". Pour les récompenser, la direction générale a organisée mercredi 27 décembre dernier, à l'esplanade de l'hôpital, une cérémonie de remise de lots de cadeaux, histoire de les encourager et d'inciter tous les agents à une réelle prise de conscience professionnelle. Chaque lot était composé de ventilateurs, d'un écran-plasma et d'un micro réfrigérateur. Jean Raoul Chocolat, directeur général de l'hôpital a, à cette occasion, déclaré: «la cérémonie de ce jour entre dans le cadre de notre nouvelle démarche officielle de communication avec le personnel. Après la tenue, avec succès, de notre conseil d'établissement dont les résultats ont été approuvés par la première session ordinaire du comité de

direction de notre hôpital, l'heure est à la responsabilité, mais une responsabilité active nous conduisant, chacun, à la maximisation des efforts personnels, en vue de donner à cet hôpital



Le D.g remettant un frigo à un agent.



Les agents primés posant avec leurs cadeaux.

un nouveau visage luisant». Il a félicité les treize meilleurs agents de l'année, pour avoir respecté la déontologie et l'éthique du métier;

il exhorté les autres à ne pas céder au découragement mais plutôt à travailler avec abnégation et détermination, afin de figurer

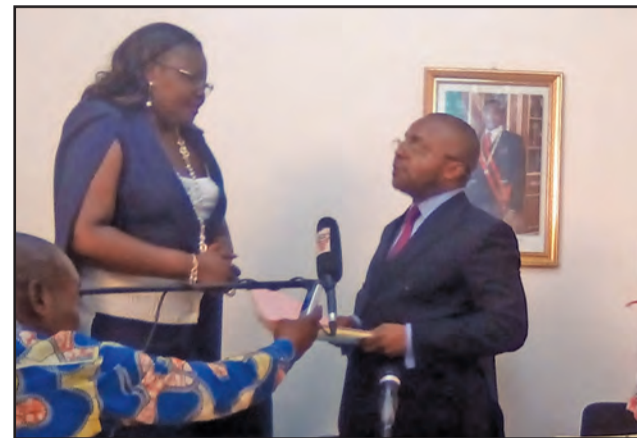
parmi les meilleurs en 2018. Anselme David Malonga, médecin pédiatre au service de néonatalogie et un des meilleurs, s'est exprimé ainsi à cette occasion: «En cette période de crise, recevoir un écran-plasma est un motif de soulagement pour moi. Je remercie donc notre directeur général pour cette initiative digne d'éloge.» Un autre agent non retenu parmi les meilleurs et ayant requis l'anonymat nous a dit: «au départ, je ne croyais pas, maintenant que j'ai vu et, conscient de mes faiblesses, je vais mettre résolument tous ces critères en pratique, afin de gagner un prix l'an prochain.»

Equateur Denis NGUIMBI

Média

Irma N. Ikama installée dans ses fonctions de directrice de Télé Pointe-Noire

La cérémonie de passation de service entre Irma Nadège Ikama, la nouvelle directrice interdépartementale de Télé Pointe-Noire, et l'ancienne, Pélagie Alice Miassouamana a eu lieu jeudi 11 janvier 2018. La manifestation a eu lieu dans l'enceinte de la structure sous la supervision d'André Ondelé, directeur général de la Télévision nationale congolaise.



Irma Nadège Ikama et André Ondelé lors de la passation de service.


La passation de consignes s'est déroulée dans une ambiance cordiale et détendue. Sept moments l'ont marquée: la lecture de la note de nomination de la nouvelle directrice, la lecture du procès-verbal de passation de service, le mot du directeur général de la télévision nationale congolaise, la remise des documents, les mots de l'ancienne directrice départementale et de la nouvelle, et enfin la remise du matériel technique par le conseiller technique du ministre de la Communication.


Dans le mot préliminaire, un rappel de la note nommant Irma Nadège Ikama, journaliste de niveau III, à la tête de Télé Pointe-Noire, a été fait aux agents de cet organe. Après lecture du procès-verbal par le chef de service administratif et financier, André Ondelé a remis les documents administratifs de travail à la nouvelle directrice, en lui prodiguant quelques conseils, dont suivre la ligne éditoriale. Aux agents, il a demandé de reconnaître désormais comme chef, Irma Nadège Ikama. Sur ces entrefaites, il l'a installée dans ses fonctions, avant que de faire la connaissance de l'ensemble du personnel, lui-même étant nommé à la tête de la télévision nationale, il y a peu.

La directrice sortante Pélagie Alice Miassouamana, a remercié sa hiérarchie pour la confiance qu'elle lui a témoignée, tout comme les agents qui l'ont accompagnée dans l'exercice de ses fonctions, en leur demandant d'accompagner derechef la nouvelle directrice. Aussi lui a-t-elle souhaité bon vent. Mme Ikama, de son côté, a déclaré que ce changement à la tête de la direction marque la renaissance au sein de Télé Pointe-Noire et dessine un nouvel horizon. Elle a sollicité, pour ce faire, le concours de tous pour que le travail qui s'annonce ardu soit bien réalisé. «Je suis ici pour travailler et j'appliquerai la ligne éditoriale», a-t-elle conclu.

Par ailleurs, la hiérarchie a félicité chaleureusement Pélagie Alice Miassouamana pour le travail effectué à la tête de cette direction avec succès pendant deux ans et trois mois. Peu avant la fin de la cérémonie, Martin Tsonga, le conseiller technique du ministre de la Communication, a remis un don de matériel technique servant à relever le plateau technique de cette télévision à la nouvelle directrice. Celle-ci l'a remis à son tour au chef de service technique.

Noëllie BOUANGA





- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique


Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassai (face au ccf) Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biayenda (face à la Mairie)

Tel : (+242) 053010238 / 055501075 Tel : (+242) 055501071 / 055501073

Nos partenaires



www.gxinternational.net

Bureau congolais du droit d'auteur (BCDA)

Les musiciens récusent la tutelle de l'Etat

Président de l'Union des musiciens congolais (UMC), le chanteur Pape God était face aux chevaliers de la plume et du micro. C'était le lundi 15 janvier dernier, à Brazzaville. A cette occasion, il a dénoncé la tutelle de l'Etat dans la gestion du Bureau congolais du droit d'auteur (BCDA). Et exigé la mise en place, sans délai, d'un conseil d'administration ou d'une commission mixte de gestion de cette structure.

«Nous vous avons invités à la présente communication à l'effet de vous informer sur la situation sociale et professionnelle des artistes musiciens du Congo-Brazzaville. Cette situation sociale et professionnelle dépend de façon déterminante de la santé que doit afficher le Bureau congolais du droit d'auteur (BCDA)», a dit Pape God, dans son mot liminaire.

«Le BCDA doit s'arrimer à toutes les autres sociétés soeurs telles: la SOCODA en R.D.C, la SACEM en France, etc. qui supervisent elles même les droits d'auteur et non le ministère de la Culture. Tant que le BCDA conservera son statut de société à caractère public, alors que l'Etat s'est désengagé de la gestion directe des entreprises, ceci continuerait à prêter à une désagréable confusion en étant interprétée comme si l'Etat congolais exploite les artistes», a-t-il ajouté.

Le président de l'UMC a sollicité l'intervention du Ministre de la Culture et des arts pour permettre aux artistes congolais d'obtenir la restructuration du Bureau congolais du droit d'auteur; «toute tentative de règlement amiable de ce litige étant restée infructueuse depuis belle lurette; pour éviter à l'Etat congolais une procédure judiciaire, conformément aux dispositions de l'article 397 du code de procédure civile, commerciale, administrative et financière; cette restructuration sollicitée par l'Union des musiciens congolais devra s'opérer en vue de permettre, comme dans d'autres lieux, aux artistes congolais, une plus grande participation dans la gestion et dans le contrôle de cette structure avec un regard de l'Etat par le biais du Ministère des Finances et de la Cour des Comptes et, par conséquent, le Bureau congolais du droit d'auteur, en sigle (BCDA) devra cesser d'être sous la tutelle du Ministère de la Culture»

Dans le cadre de la restructuration du BCDA, les artistes musiciens ont formulé des exigences. Primo: la mise en place sans délais d'un conseil d'administration ou d'une commission mixte de gestion. En cas de non-respect de cette disposition, les artistes ne se reconnaîtront plus dans toutes les opérations de recouvrement faites en leur nom et ne se sentiront nullement comptables de l'opération de recouvrement forcé des taxis-bus. Secundo: l'accélération de l'adoption du statut de l'artiste dont le projet de texte avait déjà été déposé sur la table du gouvernement. A cet effet, les artistes-musiciens du Congo sollicitent du Ministère de la Culture et des Arts qu'une attention particulière soit accordée à cette question et que les changements à la tête du Bureau congolais du droit d'auteur (BCDA) ne constituent nullement une priorité pour nous. Au contraire, les changements répétés et trop fréquents à la tête de cette institution sont un coup de frein aux réformes actuellement en cours en son sein, qui se traduisent par exemple par



Les membres du bureau de l'UMC, avec au milieu, Pape God.

la Bancarisation des comptes aussi bien ceux des artistes que des agents du BCDA, la traçabilité des comptes pour ne citer que celles-là. Tercio: mettre fin au statut d'établissement à caractère public actuel du Bureau congolais du droit d'auteur ; Quarto: les musiciens dénoncent l'existence d'une société de sous-traitance dans la perception des droits d'auteur, société tenue par un sujet étranger, occasionnant ainsi une scandaleuse évasion de fonds. L'UMC se réserve le droit de saisir l'Observatoire national de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude et l'ouverture d'un audit à cet effet.

Gracia ONDONGO et Suza ENGOMA (Stagiaires)

Peinture

Le portraitiste Kehinde Wiley est passé à Brazzaville

Un grand artiste américain était de passage au Congo cette semaine. Son nom ne dira pas grand-chose à la plupart des lecteurs, sans doute. Mais il s'agit d'une de ces personnes, peut-être humbles à l'abord, qui font s'écarquiller les yeux d'admiration une fois que l'on a compris le puissant artiste qu'il est ainsi que la force des symbolismes qui s'attachent à lui, malgré la jeunesse. Du haut de ses presque 40 ans, Kehinde Wiley est un artiste-peintre - un portraitiste - newyorkais dont les tableaux s'attachent à prix d'or.



L'artiste devisant avec l'attachée culturelle de l'ambassade au Congo.

La puissance de son pinceau, il l'a mise au service des portraits en situation de personnages significatifs noirs. Dans la diaspora et dans l'Amérique de la diversité, il a saisi des moments d'instantanéité qui vous font douter de l'œuvre, tellement elle est belle.

D'origine nigériane - par ses parents Igbo - il se revendique des racines profondément américaines, n'hésitant pas à les brandir avec fierté, tellement cette terre-la est celle des opportunités pour qui sait se réaliser. Mais il n'en oublie pas pour autant la «mère Afrique», qu'il revient visiter au gré des exigences de son métier de liberté : le Nigeria, le Bénin et deux fois le Congo. Il peint. Il explique. Il revendique ses choix et ses préférences: le tout avec une simplicité toute américaine.

Il brandit aussi l'indéniable haut-fait historique que constitue le choix porté sur lui par l'ancien président américain Barack Obama pour peindre son portrait officiel. Plus qu'une mention de carte de visite, c'est une incision dans le marbre ineffaçable de la postérité. «Vous vous rendez-vous compte!; le premier président noir de l'histoire de l'Amérique a choisi un artiste noir pour le portrait qu'il compte laisser pour des siècles !». Deux histoires qui se croisent pour parler à l'Histoire : formidable non ?



Kehinde Wiley.

A.S.MIANZOUKOUTA

Bruxelles (Belgique)

Rhode Makoumbou réalise une sculpture d'Emery Patrice Lumumba

Artiste-plasticienne congolaise de renommée internationale basée à Bruxelles, en Belgique, Rhode Makoumbou s'est lancé un défi: réaliser une sculpture grandeur nature de Emery Patrice Lumumba, ancien Premier ministre et premier héros national de la République Démocratique du Congo. Cette statue, intitulée «Patrice Lumumba, le discours d'indépendance du 30 juin 1960», sera présentée le dimanche 21 janvier prochain, dans la capitale belge.

La réalisation de la sculpture d'Emery Patrice Lumumba est une grande première pour la peintre congolaise. «C'est la première fois que je crée une œuvre sur un personnage historique. Pour moi, c'est un véritable défi, parce que ce n'est pas facile», commente-t-elle.

Pour mémoire, Emery Patrice Lumumba est né le 2 juillet 1925 à Onalua (Congo belge) et il est mort assassiné le 17 janvier 1961 près du village de Mwadingusha, au Katanga). Premier Premier ministre de la République Démocratique du Congo, de juin à septembre 1960, avec Joseph Kasa-Vubu, il est l'une des principales figures de l'indépendance du Congo belge.

A propos de son fameux discours du 30 juin 1960, il l'a prononcé devant le roi des Belges, Axel Marie Gustave Baudoin. Ce speech est réputé avoir scellé son sort funeste. En effet, il marquait d'emblée la ferme volonté du Premier

ministre congolais d'exercer toute la souveraineté politique que supposait le principe de l'indépendance conquis de haute lutte face au colon. Or, les élites colonialistes belges entendaient continuer de piller les ressources du Congo, tout en feignant d'approuver une indépendance qu'elles prétendaient officiellement avoir octroyée, tandis qu'elles insinuaient officieusement que les Congolais n'y étaient pas encore préparés.

A propos de Rhode Makoumbou

Née le 29 août 1976 à Brazzaville, elle a été initiée à la peinture depuis sa tendre enfance par son père, le peintre David Makoumbou, décédé. C'est à partir de 1989 qu'elle s'est réellement engagée dans l'art.

Depuis 2002, Rhode Makoumbou a créé de nombreuses sculptures en matière composée (sciure et colle à bois



Rhode Makoumbou.



Emery Patrice Lumumba.

sur une structure métallique) représentant les métiers des villages qui tendent à disparaître. Certaines ont plus de trois mètres de haut ! L'artiste se considère un peu comme une artiste archivée de la mémoire sociale et culturelle de l'Afrique en général, et du Congo en particulier.

À partir de 2003, Rhode a entamé une importante carrière internationale, et expose maintenant dans le monde entier. En dix ans, elle a participé à 220 expositions collectives ou individuelles dans le monde, sans compter ses 20 participations dans son pays natal. Gabon, France, Belgique, Niger, Cameroun, Etats-Unis, Côte d'Ivoire, Tanzanie, Allemagne, Sénégal, Maroc, Espagne, Suède, Luxembourg,

Pays-Bas, Suisse, Canada et Qatar sont les pays où l'artiste a déjà présenté ses œuvres. A l'occasion du Grand Prix des Arts et des Lettres qui lui a été décerné en 2012 par le Président Denis Sassou-Nguesso, l'artiste a également été décorée à titre exceptionnel dans l'Ordre du Dévouement Congolais au grade d'officier le 13 juillet 2013 par le Président congolais, à l'ouverture du Festival Panafricain de Musique (FESPAM).

L'artiste congolaise possède un atelier à Bruxelles en Belgique. Mais continue parallèlement à travailler à Brazzaville un ou deux mois par an.

Véran Carrhol YANGA

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Les enfants DIABOUA (Bienvenu, Patricia, Adélaïde, Rose, Ines, Nadège, Armel, Lionel) et Famille informent les parents, amis et connaissances du rappel à Dieu de Monsieur Hilaire DIABOUA, agent de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), à la retraite.

Décès survenu samedi 13 janvier 2018 au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B). Des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient, 75 bis, rue des Martyrs, dans le marché de Moundali.

La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.




SNE

Société Nationale d'Electricité



*Message de vœux à son
Excellence Monsieur le
Président de la République*

Monsieur le Président de la République,

En ce début d'année 2018, se joignant au Directoire de la Société, tous les travailleurs de la SNE sont heureux et honorés de vous adresser à vous-même, à votre épouse ainsi qu'à l'ensemble de votre famille, leurs vœux pour l'année 2018.

Puisse la nouvelle année vous apporter une bonne Santé, la Paix et la Prospérité pour atteindre les objectifs fixés dans "la Marche vers le Développement."

Louis KANOHA-ELENGA

Directeur Général, Président du Directoire.

CHAN-Maroc 2018

Diablies-Rouges: gare à l'euphorie!



Il est passé, l'attaquant congolais Prestige Mboundou (n°11)

La carrière des Diablies-Rouges du Championnat d'Afrique des nations de football a commencé par une victoire (1-0) prometteuse aux dépens du Cameroun. Tout le monde semble être gagné par l'euphorie. Or, on ne vend pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué, dit un adage.

Le succès sur le Cameroun ne doit griser ni les joueurs, ni le staff technique congolais. Car le match pouvait aussi basculer en faveur du Cameroun si les po-

teaux ne s'étaient pas mêlés à la querelle des souliers à crampons. Avant le but des Diablies-Rouges obtenu sur penalty par Junior Makiessé (72e), les dieux du football ont également boudé le Cameroun par deux fois, sur des arrêts décisifs de Barel Mouko, en plus de la maladresse d'un attaquant adverse devant les bois que ce dernier avait dégarnis.

L'Angola et le Burkina Faso ayant fait jeu égal (0-0) le même jour, dans le même groupe, la confrontation Congo-Burkina Faso du

samedi 21 janvier devient une affiche déterminante en perspective. Les Diablies-Rouges sont condamnés à ne pas la perdre s'ils veulent prolonger leur séjour au Maroc. Une telle perspective échappe aux défenseurs et aux attaquants frileux. Si la défense a donné des gages de sécurité, ce n'est pas le cas pour l'attaque qui donne des sueurs froides aux férus du football congolais. La principale critique que ces derniers lui formulent est son inefficacité mille fois étalée lors

des matches à grand enjeu. L'enthousiasme suscité par la victoire sur le Cameroun parviendra-t-il à sortir les buteurs de leur torpeur? On l'espère, et tout le pays attend leur qualification pour les quarts de finale.

Ils s'en vont, les dégonflés

La compétition se poursuit. Dans le groupe A où on a joué pour le compte de la deuxième journée mercredi 17 janvier, la Guinée et la Mauritanie, battues respectivement par le Maroc (1-3) et le Soudan (0-1) sont les premiers pays dégonflés de l'épreuve. Mission précocement terminée. Et pourtant, ces deux sélections avaient espéré mieux qu'une sortie par la petite porte. Dès la fin de la troisième journée, elles feront leurs valises. D'autres équipes les suivront, car au soir du 24 janvier, elles ne seront plus que huit. Ce nombre ira s'amenuisant au fil des étapes. Les résultats des prochaines journées jeteront une lumière nouvelle sur la compétition, toutes poules confondues. Pour résumer, deux équipes nationales ont déjà obtenu leur qualification: le Maroc, pays hôte, et le Soudan, dans le groupe A. On attend les autres.

G-S.M.

Rappel des résultats

Groupe A: Maroc-Mauritanie (4-0), Guinée-Soudan (1-2), Maroc-Guinée (3-1), Soudan-Mauritanie (1-0)
Groupe B: Côte d'Ivoire-Namibie (0-1), Zambie-Ouganda (3-1)
Groupe C: Libye-Guinée Equatoriale (3-0), Nigeria-Rwanda (0-0)
Groupe D: Angola-Burkina Faso (0-0), Cameroun-Congo (0-1)

CAN de handball masculin-Gabon 2018

Un challenge presque déjà perdu pour le Congo

Qui sème le vent récolte la tempête? Un adage qui sied presque à la situation actuelle de l'équipe nationale de handball masculin du Congo qui aura besoin d'un miracle pour éviter l'élimination dès le premier tour de la Coupe d'Afrique des nations après avoir perdu son premier match face à la sélection du pays hôte, les Panthères du Gabon. D'autant que se profilent des adversaires d'un tonneau supérieur, donc quasi inaccessibles, pour la suite du premier tour.

Les protégés du coach Roussel Samba ont raté leur première sortie à la 23e édition de la Coupe d'Afrique des nations qui se déroule du 17 au 27 janvier 2018 au Gabon en s'inclinant sur le score de 27 à 22 (mi-temps: 14-12) dans une rencontre disputée mercredi 17 janvier après la cérémonie d'ouverture officielle. Un match qu'il ne fallait pas perdre pour au moins garder un mince espoir dans la course à la qualification aux quarts de finale.

Les prémices d'une participation ratée sont apparues dès lors que la préparation des Diablies-Rouges a été bâclée. Malgré cela, certains ont continué à entretenir l'espoir de voir leur équipe nationale se révolter en terre gabonaise. Ils attendaient d'elle un sursaut d'orgueil. Clauth Costodes, Mopiti Mobombo, Mario Iboya, etc., ont tenté de s'accrocher, mais à l'arrivée tous les espoirs placés en eux se sont évanouis comme beurre au soleil.

Figurant dans la poule A, en compagnie de l'Algérie, de la Tunisie et du Cameroun, outre le Gabon, le Sept national congolais aura fort à faire lors de ses prochaines sorties.



L'équipe du Gabon qui a désillusionné le Congo en match d'ouverture

Dès vendredi 19 janvier, pour le compte de son deuxième match, il va affronter à partir de 15h la sélection algérienne qui a battu le Cameroun (31-23). Il lui restera d'en découdre avec le Cameroun (dimanche 21 janvier) et la Tunisie (lundi 22 janvier) pour faire, ensuite, probablement ses valises.

Le matin du mercredi 17 janvier, les Angolais (Poule B), troisièmes lors de la CAN 2016 au Caire, en Egypte, avaient battu le Nigeria sur le score de 28 à 16 (mi-temps: 13-5), lors de la première rencontre de cette CAN 2018 qui a précédé celle de l'Algérie face au

Cameroun. Le dernier match au programme de la première journée, l'Egypte, tenante du titre, a défait le Maroc dans un joli derby nord-africain, par 33-28.

Nous récapitulons, pour conclure, les premiers résultats glanés au moment où mettons sous presse.

Groupe A: Algérie-Cameroun (31-23), Gabon-Congo (27-22), Egypte-Maroc (33-28)
Groupe B: Angola-Nigeria (28-16)

Jean ZENGABIO

Le footballeur Ronaldinho arrête sa carrière

Le Brésilien Ronaldinho, considéré comme l'un des joueurs les plus talentueux de tous les temps, a annoncé qu'il a mis un terme à sa carrière. Devenu globe-trotter du football mondial et auteur de multiples exhibitions aux quatre coins de la planète, le Ballon d'Or 2005 a définitivement raccroché les crampons. Il ne jouait plus depuis longtemps. C'est son frère qui l'a annoncé dans la presse brésilienne. Un match de gala avec la sélection brésilienne est en négociation. Vainqueur notamment d'une Coupe du Monde, d'une Ligue des Champions et sacré Ballon d'Or, Ronnie aura eu une carrière riche en émotions!

Repères

Un juge d'athlétisme tué lors d'un concours de poids Samedi dernier, lors d'un concours de poids à Prague, capitale de la République Tchèque, un athlète a malencontreusement lancé un engin de 6kg dans la poitrine de Pavel Zeman, juge d'expérience d'athlétisme, qui se trouvait à sa portée. Une ambulance est immédiatement arrivée sur les lieux, mais les médecins n'ont pas réussi à ranimer la victime en arrêt cardiaque. Ayant plusieurs côtes fracturées par le choc, l'homme est décédé cinquante minutes après avoir été frappé par le poids. La Fédération a annulé le concours alors que la police a ouvert une enquête.

Le Tour de France 2019 prendra son départ à Bruxelles

La 106e édition du Tour de France cycliste de France prévu en 2019 débutera par deux étapes à Bruxelles. Une manière de rendre un hommage appuyé au champion légendaire de ce sport, le Belge Eddy Merckx dont la première des cinq victoires dans ce Tour a eu lieu cinquante ans plus tôt, en 1969.

Prestige Mboundou, «Homme du match»

Il est à l'origine du penalty de la 71' qui a permis aux Diablies-Rouges du Congo de remporter son match face au Cameroun, l'attaquant Prestige Mboundou a été désigné «homme du match» à l'issue de la rencontre.

En Guinée, Lappé Bangoura limogé

Lappé Bangoura n'est plus le sélectionneur de la Guinée. Nommé en juillet 2016, le technicien a été limogé ce mercredi à la suite de la défaite du Syli local contre le Maroc (1-3), synonyme d'élimination du CHAN 2018. Bangoura était déjà vivement contesté depuis plusieurs mois pour ses résultats décevants à la tête de la sélection A et cette contre-performance avec la sélection A' aura été celle de trop.

Il y a quarante-sept ans s'effondrait Louis Akouala

La page de nécrologie du football congolais est pavée de célébrités. Un ancien international de football nous a rappelés il y a quelques jours qu'on y retrouve, entre autres, Louis Akouala, son ancien coéquipier de l'équipe nationale qui s'est effondré le mercredi 20 janvier 1971 en pleine séance d'entraînement au terrain du lycée Chaminade à Brazzaville. Quarante-sept ans après beaucoup d'eau a coulé sous les ponts proches du cimetière de la Tsiémé où il repose. Qui se souvient encore de Louis Akouala, dit "Django", l'ancien et intrépide défenseur d'Etoile du Congo?

Maitre Ado Patricia Marlène MATISSA

Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»
2e étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville
Tél. Fix: (+242) 05 350.84.05
E-mail: etudematissa@gmail.com

CESSION DE PARTS SOCIALES ACCEPTATION DE PARTS SOCIALES MISE A JOUR DES STATUTS DE LA SOCIETE DENOMMEE PLANETIC CONGO

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège social à Pointe-Noire
République du Congo
RCCM: 12 B 585

I-Par acte de cession des parts sociales en date à Brazzaville du 17 octobre 2017, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, en date à Brazzaville du 12 décembre 2017, et dûment enregistré à la recette de Pointe-Noire, le 13 décembre 2017; sous folio 224/31 numéro 8591, la société PLANETIC MAROC S.A.R.L a acquis la totalité des parts sociales de la société PLANETIC S.A.S.U. (société de droit Français), et devient l'associé unique de la société PLANETIC CONGO S.A.R.L.U.

II-Aux termes du procès-verbal des Décisions Extraordinaires de l'Associé Unique de la société dénommée PLANETIC CONGO société à responsabilité limitée unipersonnelle, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, en date du 12 décembre 2017 et dûment enregistré à la recette de Pointe-Noire, le 13 décembre 2017, sous folio 224/28 numéro 8588, l'associé unique non gérant a décidé de:

-L'acceptation de la cession de parts intervenue;

-La mise à jour des statuts.

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 10 janvier 2018, enregistré sous le numéro 18 DA 1625.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier le 10 janvier 2018, sous le numéro M2/18-74.

Pour insertion légale,
Me Ado Patricia Marlène Matissa,
Notaire.

CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS



VACANCE DE POSTE

Intitulé du poste: CHEF DE SERVICE QHSE

Classification professionnelle: Poste ouvert en catégorie 9 de la Convention Collective des Entreprises Forestières.

Direction: Direction Responsabilité Environnement et Social

Lieu d'affectation: Pokola

Missions du poste:

Le Chef de Service QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement) a pour mission de réduire et de contrôler les risques en matière de sécurité des biens et des personnes au sein de l'entreprise et en matière de pollution de l'environnement. Il intervient sur l'ensemble des sites de la CIB, vérifie l'application des procédures et participe activement à leur amélioration. Il est l'interlocuteur qui devra être capable de documenter les préoccupations QHSE, auprès des auditeurs FSC.

Activités principales:

- Participer, en concertation avec la direction de l'entreprise à la conception, la définition de la politique d'hygiène, de sécurité et environnement, de sa mise en œuvre, de son animation, de son suivi et garantir l'amélioration continue;
- Elaborer, en fonction des orientations de la Direction CIB, un schéma directeur prenant en compte les objectifs de la Société en matière de développement durable et des contraintes en matière de qualité, de sécurité, de prévention des risques et la préservation de l'environnement;
- Rédiger et veiller à mettre à jour les directives et procédures QHSE;
- Réaliser une veille permanente sur les évolutions de la réglementation relative à la qualité, l'hygiène, la sécurité, l'environnement et les conditions de travail;
- Etablir les indicateurs de qualité en matière QHSE;
- Analyser les risques relatifs aux salariés notamment aux postes, conditions et équipements de travail, aux maladies professionnelles, accidents;
- Apporter un support opérationnel aux départements et services, afin de garantir la conformité des installations et des process au regard des exigences de la réglementation;
- Participer à l'animation du comité d'hygiène et sécurité (CHS);
- En cas d'accident, organiser et diriger l'intervention des secours, mener des réunions, définir l'arbre des causes, rédiger le rapport d'accident;
- Procéder à la vulgarisation de la politique QHSE de la Société;

- Réaliser à travers des cercles de qualité, l'analyse des dysfonctionnements en vue de la recherche des pistes d'amélioration;

- Réaliser et mettre à jour les dossiers de sécurité (étude de danger, étude d'impact, analyse de risques, Plan Particulier d'Intervention «PPI», Plan d'Opération Interne «POI»...);

- Elaborer le dossier de déclaration, Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP);

- Etablir les procédures écrites (Gestion des produits chimiques, Exécution des travaux, Gestion des déchets, Maintenance du matériel de défense contre incendie « DCI »...);

- Réaliser et mettre en place l'affichage Sécurité et Environnement (Pictogramme, consignes, panneaux préventifs, modes d'emploi...);

- Effectuer les audits internes en matière d'application des process, réglementations et certifications;

- Assurer la veille réglementaire en matière de sécurité et environnement;

- Veiller au respect des recommandations des textes nationaux et internationaux, en la matière;

- S'assurer du respect scrupuleux des consignes sécurité et du port des équipements de protection individuelle;

- Contrôler les conditions de stockage, le transport des produits chimiques et des hydrocarbures;

- Contrôler le suivi de la fiabilité des dispositifs anti-incendie: système d'alarme, extincteurs (usines, habitations, véhicules et engins...);

- S'assurer du contrôle et du suivi du traitement des huiles usagées: transport et traitement des fûts, stockage et évacuation des huiles; Autorisation d'exportation convention de Bâle;

- Se charger du suivi de l'entretien des dispositifs de traitement des eaux chargées en hydrocarbures: bacs et dalles de rétention, décanteurs séparateurs (ateliers, stations-services, aires de lavage...);

- Contrôler le suivi du traitement des ordures ménagères sur tous les sites: collecte des ordures, suivi des décharges (tri et enfouissement des déchets);

- S'assurer du bon stockage des déchets spéciaux et matériaux divers dans le parc à déchets industriels «parc à ferraille» de Pokola (rangement, nettoyage, surveillance de pollutions éventuelles);

- Assurer le contrôle de l'hygiène et la propreté des locaux de l'entreprise;

- Assurer, pour des questions d'hygiène, sécurité et Environnement, la représentation auprès des organismes officiels: Mairie, Délégations Environnement, Mines, Travail, Sous-traitants, Associations locales...;

- Effectuer à la demande de sa hiérarchie, toute tâche supplémentaire, en lien avec sa fonction.

Qualification requise

Détenir un diplôme universitaire (Master) scientifique ou de technologie option QHSE et une expérience professionnelle de 5 ans minimum, sur un poste similaire.

Exigences liées au poste

- Connaître la réglementation et les normes Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement ISO 9001 et 14001, OHSAS 18001) notamment en milieu industriel;
- Maîtriser les principes et les pratiques liées à la gestion du risque incendie;
- Savoir coordonner les équipes de première intervention/premiers secours;
- Connaître la réglementation des appareils sous pression et les dispositifs de protection collective et individuelle;
- Savoir conduire les audits internes en matière de Sécurité et Environnement;
- Avoir de bonnes dispositions dans la maintenance du matériel de défense contre incendie (DCI);
- Disposer d'excellentes qualités relationnelles et d'une grande capacité de communication;
- Détenir des dispositions d'observation, de réactivité et une bonne capacité d'adaptation;
- Avoir un sens d'initiatives, de synthèse et faire preuve de grande rigueur et d'organisation;
- Garantir une bonne conscience professionnelle et faire preuve d'une grande disponibilité;

Processus de sélection:

- Les dossiers comportant principalement un CV et une lettre de motivation, doivent être déposés au plus tard le 31 Janvier 2018, au service des Ressources Humaines de la CIB à Pokola ou au Bureau CIB de Brazzaville (téléphone: 06 900 13 55).

- Les candidatures numériques seront adressées au Responsable des Ressources Humaines à l'adresse électronique suivante: crepin.malatou@cibpokola.com

Les personnes retenues sur dossier, seront ensuite convoquées pour se soumettre à un test de recrutement et un entretien de sélection finale.

Fait à Pokola, le 13 Janvier 2018

Le Directeur Général

Christian SCHWARZ




BUROTOP IRIS

ACHETER UN TELEVISEUR SMART
N'EST PLUS UN LUXE

VESTEL



32" HD : 119 000 FCFA HT
43" FULL HD : 219 000 FCFA HT
50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT
55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT
65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056